

Malakoff Infos



PROPRETÉ DE LA VILLE

ça ne marche pas
comme ça !



ÉCONOMIE LOCALE
Une dynamique
à multiples
facettes



SPORT
Malakoff
vise le haut
du panier

Pompes Funèbres Générales

- Organisation complète d'obsèques
- Testament obsèques
- Prise en charge Mutuelle - Devis gratuit
- Monuments - Tous travaux de marbrerie
- Fleurs naturelles / artificielles - Articles funéraires
- Transfert vers funérarium (nuit et week-end)

n° habilitation : 08 - 92 A - 05



25, rue Béranger - 92240 MALAKOFF
(près de la Mairie)
Tél. : 01 46 56 82 22
7j/7 - 24h/24

KSAR

Ouverture fin novembre du rayon thé en vente chez Dommiano frères



KSAR, épicerie fine

*DES SAVEURS À OFFRI... UNE FAÇON ORIGINALE
DE FAIRE PLAISIR ET DE SE FAIRE PLAISIR.*

**OFFRE ANNIVERSAIRE - 10%* SUR SOUS
LES PRODUITS À PARTIR DU 28/11 (2008)
*sur 01 49 12 18 79
valable sur commande**

115 Bd Gabriel Peri
92240 MALAKOFF
Tél. 01 49 12 18 79

PROCHE DE CHEZ VOUS
INTERMARCHÉ



MALAKOFF

VOUS PROPOSE LA

LIVRAISON À DOMICILE*

*voir conditions
à l'accueil de
votre magasin.



COMME UNE BRÛLE CONTRE LA VIE CHÈRE

9, rue Béranger - MALAKOFF - 92240

MARCHE DÉPART 7011 - 01 46 56 82 22

MALAKOFF: 9, rue Béranger - 92240 MALAKOFF - 01 46 56 82 22
www.intermarche.com

Montrouge Fleuri



K. Barbier

Toutes Créations Florales
Mariages - Deuils

Transmissions Florales

120, av. Marx-Dormoy

92120 MONTROUGE

TÉL. 01 46 57 97 77 - Fax 01 47 46 89 30



Enfants

1 monture HELLO KITTY OU TIEUP
+ 2 verres incassables
+ une 3ème paire

~~292€~~

149€

Tendance

1 monture Guess ou Ray-Ban
+ 2 verres incassables anti-reflets

~~294€~~

199€

Progressifs

1 monture Police ou Givenchy
+ 2 verres incassables anti-reflets

~~599€~~

399€



Les opticiens

COSMAS®

MALAKOFF : 75, avenue Pierre Larousse. 92240. Tél : 01 47 35 71 44

Pour un Paris métropole démocratique et solidaire



L'aménagement du territoire de la Région Ile de France suscite beaucoup de commentaires et d'inquiétude, à juste titre. Alors qu'au printemps dernier, lors de sa présentation des projets d'aménagement du Grand Paris, le président de la République déclarait : « cette nouvelle page, nous devons l'écrire ensemble », annonçant ainsi la tenue d'un grand débat avec des états généraux pour début 2010, il apparaît aujourd'hui qu'il n'en est rien, malheureusement !

Au contraire, un projet de loi, devant être prochainement débattu au parlement, marque le retour en force d'un Etat dirigiste, qui entend décider à la place des élus locaux, l'aménagement de la Région Ile de France, bafouant l'autonomie des collectivités territoriales et la démocratie locale. En effet, ce projet prévoit, entre autres, la création d'une Société du Grand Paris, placée sous l'autorité de l'Etat, chargée notamment de construire le réseau automatique de transport autour de Paris, et dotée de pouvoirs exorbitants en matière d'urbanisme. Elle disposerait d'un droit de préemption et d'expropriation dans un périmètre d'environ 1000 mètres autour de chacune des 40 gares concernées, avec la possibilité d'y conduire des opérations d'aménagement ou de construction, en lieu et place des maires !

Outre cet aspect inacceptable, ce réseau de transport tire un trait sur l'objectif de permettre aux franciliens de se déplacer plus facilement de banlieue à banlieue, avec un maillage suffisant de gares, conformément au projet Arc Express. Il n'est en fait destiné qu'à relier entre eux des pôles d'excellence scientifiques et économiques, tel par exemple celui de la Défense. A ce propos, la décision autoritaire qu'envisage de prendre l'Etat de fusionner les deux établissements publics d'aménagement de la Défense et de Seine Arche en déléstant au passage plusieurs villes, dont celle de Nanterre, de la maîtrise d'une partie de leur territoire est particulièrement choquante et scandaleuse. Une pétition circule à ce sujet que je vous invite vivement à soutenir.

Il est donc urgent qu'une grande consultation soit organisée sur le projet du Grand Paris, avec les élus et les habitants, afin que se dessine une métropole solidaire trouvant un équilibre entre économie, emploi, habitat, équipements, transports, culture, sport, santé, éducation et répondant à l'exigence d'une véritable qualité de vie.

Catherine Margaté,
Maire, Conseillère générale des Hauts-de-Seine

Malakoff infos e-mail : mairie@ville-malakoff.fr - Tél. : 01 47 46 75 00.

Journal municipal de la Ville de Malakoff. Directrice de publication : Josette Pappo - Directeur de la communication : Pierre Veillé - Rédacteur en chef : Pierre Veillé - Rédaction : Anne Bléger, Shara Raley, Lauriane Servat - Photos : Anja, Séverine, Antoine Bertaud - Conception graphique : 21x29.7 - Maquette : Jacques Colon - Photocomposition, photogravure, montage et impression : LNI - Publicité : HSP 01 55 69 31 00. Chantal Gaudart.

Le numéro 233 paraîtra à partir du 8 décembre 2009.

6 → ENVIRONNEMENT

Les rues ne sont pas un dépotoir

8 → À TRAVERS LA VILLE

Animaux et citoyenneté : les pigeons

9 → ÉCOLE

Rentrée scolaire : nouveau paysage

10 → SOCIAL

Quotient familial : un calcul bon pour tous

12 → SOLIDARITÉ

Semaine de la solidarité internationale

14 → DÉMOCRATIE

Le Conseil de Développement Durable : paroles de citoyens

16 → ENVIRONNEMENT

Antennes relais : des ondes sur écoute

17 → IMAGES

18 → OPINIONS

Tribune des groupes représentés au Conseil municipal

20 → À TRAVERS LA VILLE

EPHAD : accompagner au mieux

24 → ARTISANAT

Marché des créateurs, édition 2009

25 → THÉÂTRE

To be l'Europe or not to be ?

26 → CULTURE

Expositions, conférences

28 → INFOS

Vie pratique et associative



4

ÉCONOMIE LOCALE

Une dynamique à multiples facettes



22

SPORT

Malakoff vise le haut du panier

Ce journal est imprimé avec des encres végétales sur du papier provenant de forêts écologiquement gérées.



Economie locale : une dynamie

L'activité économique se porte bien dans notre ville. Sud-de-Seine, du haut de sa compétence, en fait le constat. Preuves à l'appui.

Malakoff abrite près de 1600 entreprises. On ne les voit pas forcément, toutes n'ayant pas pignon sur rue. Elles sont désormais concentrées sur les services, le commerce et, à moindre titre, sur la construction et l'industrie. Elles répondent à toute la gamme des tailles, avec un fonds très dense de Petites et Moyennes Entreprises nichées dans tous les quartiers de la ville. Les entreprises installées à Malakoff présentent des constantes, analyse Sonia Hassaïm, responsable du développement économique à Sud-de-Seine. «Le tissu économique est stable. La commune affiche un taux de vacance faible lié à la rareté de l'offre et à une fidélité des entreprises à la ville. Près de 50 % des entreprises ont 10 ans ou plus. L'autre paramètre à noter, c'est le fort



Aprionis : visite avant l'inauguration.

redéploiement des entreprises sur place.» Mais cette forte stabilité va de pair avec le renouvellement des entreprises ; près de

350 d'entre elles ont deux ans et moins. En un an, 220 nouvelles se sont installées sur la ville.

Concrétisations d'envergure

Aprionis à l'heure du "Cadran". Début septembre, était inauguré le "Cadran", siège social regroupant une nouvelle entité née de la fusion des groupes Apri et Ionis. Se consacrant à l'économie sociale (Mutuelles, caisses de retraites, épargne salariale...), le groupe dit avoir trouvé avec le site de Malakoff une opportunité idéale en termes de dimensions et d'accès du site, de partenariat avec la Ville, pour concrétiser

son projet. Du côté municipal, on ne peut qu'être satisfait. Il a fallu beaucoup d'opiniâtreté, de persévérance, voire d'imagination, pour trouver une sortie aussi heureuse sur un dossier fort complexe. La préservation du potentiel économique de la ville se doublait d'une réflexion sur le devenir d'un quartier. L'œuvre sortie de terre, avec une surface de 20 000 m², est une réussite architecturale reconnue de tous. Elle s'est parfaitement insérée dans ce coin de Malakoff assez hétérogène. Elle en forme maintenant l'élément structurant et vient donner la réplique à la cité Hoche, fraîchement réhabilitée.



Le Vaillant a fait le plein.

Le Vaillant fait le plein

Au pied de la station de métro Châtillon/Montrouge, le "Vaillant" dresse sa rotonde. D'une surface de 6 000 m², l'immeuble à vocation tertiaire a fait le plein, avant même sa livraison. La société de services informatiques Eserv Global, déjà implantée à Malakoff, a franchi les quelques dizaines de mètres la séparant de ce nouveau site*. Deux autres entreprises, dont le concepteur de logiciels Eurogiciel, sont venues occuper le dernier tiers des surfaces.

*Les locaux de la rue Etienne-Dolet ont immédiatement été réoccupés par AG2R, déjà présent en centre-ville.



Aprionis. Insertion réussie dans un quartier. Le site profite des dispositions les plus novatrices en matière d'ergonomie et d'aménagement paysager.

mique à multiples facettes

Une volonté politique

Stabilité et renouvellement sont les deux approches d'une même réalité. Sous le paradoxe, se développe une activité économique soumise aux aléas, à la pression foncière de Paris tout proche, mais apte à se saisir des opportunités offertes : des moyens d'accès nombreux et pratiques, des locaux atypiques, un cadre de vie agréable. Au total, il reste peu de surfaces encore disponibles. A cette explication "économique", il convient d'en ajouter une autre : la volonté de la Ville de maintenir un urbanisme équilibré dans ses fonctions, ayant tout fait pour conserver aux surfaces d'activités leur vocation. En l'espace de deux ans, elle vient de recueillir les dividendes de cette politique : deux entreprises importantes ont pu y mener des projets sur-mesure, avec près de 1200 salariés à la clé.

Oui à la taxe professionnelle

Attirer un tissu économique sur le territoire de la commune obéit à une logique simple. Il est juste que les entreprises, créatrices de richesses, utilisatrices des infrastructures locales, participent financièrement à l'entretien, au développement de la collectivité dans

laquelle elles exercent leur activité. Depuis toujours, la Municipalité a mené le combat pour le maintien et le développement d'un tissu économique actif, synonyme d'urbanisme équilibré et de moyens financiers pour les finances communales, sous forme de Taxe

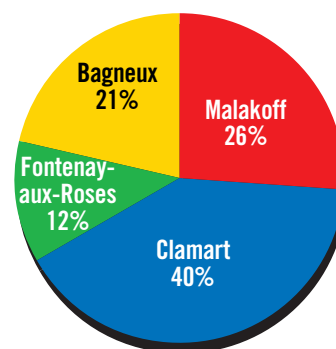
Question d'âge
Stabilité et renouveau : à Malakoff, 44 % des entreprises ont 10 ans et plus et 24 % des entreprises ont 2 ans et moins.

Professionnelle. Depuis des années, à coup de dégrèvements et d'exonérations -peu ou pas compensées par l'Etat-, les gouvernements successifs ont inventé les moyens les plus fallacieux pour minimiser la portée de cette contribution qui a perdu 1/3 de son apport en l'espace de 10 ans. Sous le prétexte, usé à la corde, de «soulager les entreprises d'un fardeau fiscal et de leur permettre de développer l'emploi», la suppression de la Taxe Professionnelle est prévue en 2010. Quelles que soient les compensations mises en place, cela présage une nouvelle fragilisation des ressources de la commune et de la communauté d'agglomération. Une affaire à suivre avec la plus grande vigilance.

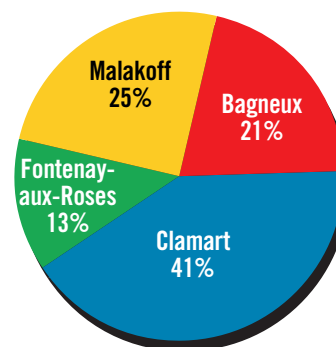
À PROPOS

Données économiques de la commune de Malakoff produites par Sud-de-Seine

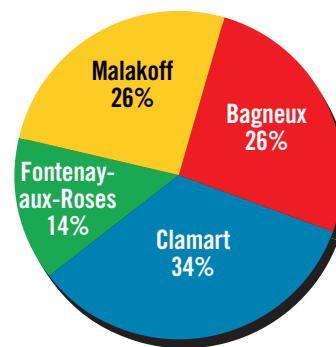
Nombre de nouveaux établissements recensés entre juillet 2008 et juillet 2009



Répartition des établissements en 2007



Répartition territoriale des emplois en 2007



Le Columbus regroupe

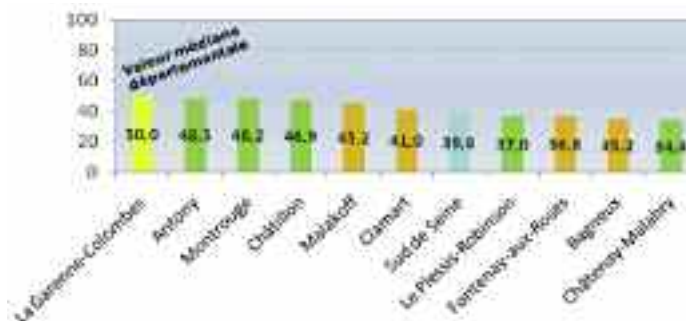
C'est après l'acquisition d'une nouvelle société que le groupe Accor Services (Tickets et chèques-services, chèques-cadeaux entre autres) porte ses vues sur Malakoff. Plus exactement, sur l'ancien site Thales, idéal selon ses vues pour "Travailler à une culture et à des valeurs communes, et optimiser la communication au quotidien sur la base d'un regroupement de sites,". Ainsi naissent le "Columbus" et ses 11 700 m², après une reconfiguration lourde des locaux.



L'architecture intérieure du Columbus offre la lumière à ses collaborateurs.

« La commune affiche une fidélité satisfaisante des entreprises. »

Entreprises : nombre de créations pour 1000 habitants en Hauts-de-Seine en 2007



Nos rues ne sont pas un **dépotoir** !

Malakoff et la communauté d'agglomération Sud de Seine ont mis en place un gros arsenal de protection de l'environnement dans un souci de maintenir une ville propre et écologique. Ces dispositifs sont efficaces, mais ne peuvent se passer néanmoins de l'esprit civique des habitants.

❖ Conteneurs à verre, bacs bleus, bacs verts, colonnes enterrées et semi enterrées, déchèteries mobiles, conteneurs à pile, à textile, à radiographies, bornes à déchets médicaux, service



« Cette incivilité est source de désordres de toutes sortes, elle enlaidit nos voies et augmente les risques d'accidents sur nos trottoirs »
Pierre Avril, Conseiller municipal délégué à la voirie

de Sud de Seine est composé de 9 personnes, garantes de la bonne gestion des déchets dans chacune des 4 villes de la communauté d'agglomération (Malakoff, Bagneux, Fontenay-

Triadis pour les déchets toxiques, collecte des encombrants (réalisée une fois par semaine, au lieu d'une fois par mois, comme c'est le cas dans les autres villes de Sud de Seine), etc. Tous ces moyens sont au service d'une ville respectueuse de l'environnement et de ses habitants. Moyens techniques, mais aussi humains. Le service environnement



Autour du conteneur à verre, cherchez l'intrus !

aux-roses, Clamart). Parmi elles, les six Ambassadeurs du tri, aux missions variées, sont incollables sur les questions de tri. Les ménages peuvent s'informer auprès d'eux, via le numéro vert (0 800 02 92 92), mais aussi en consultant le guide de l'environnement réalisé par Sud de Seine (téléchargeable sur le site www.suddeseine.fr). Malgré cela, certaines rues ont parfois des allures de poubelles.

Ne pas encombrer avec les encombrants : un devoir citoyen

Postes de télévision, vieux cana-

pés, cartons éventrés, machines à laver sont entassés sur la voie publique, laissés à l'abandon. Ces actes inadmissibles ont des conséquences néfastes sur l'environnement et le voisinage. Les encombrants déposés de manière sauvage sur la voie publique représentent une gêne pour les piétons, parfois même un danger, notamment pour les personnes à mobilité réduite ou les poussettes. « Cette incivilité est source de désordres de toutes sortes, elle enlaidit nos voies et augmente les risques d'accidents sur nos trottoirs, insiste Pierre Avril, Conseiller municipal délégué à la

voirie. Les tas formés au fil du temps se complètent de sacs d'ordures ménagères, ce qui en augmente l'insalubrité (apparition de rats). Les solutions sont malheureusement très difficiles à trouver, sauf les sanctions ou la réduction du service (enlève-





ment au même rythme que toutes les autres villes voisines).»

Préserver l'environnement et le porte monnaie

Les bonnes habitudes se prennent dès le plus jeune âge, comme le souligne Simon Pinardon, Technicien Environnement à Sud de Seine : «Sud de Seine organise des animations dans les écoles, afin de sensibiliser les enfants, qui sont les citoyens de demain. On leur apprend à trier. Puis, de retour chez eux, ils font passer le message aux parents.» La propreté et le respect de l'environnement sont l'affaire de tous. Ils sont les pièces maîtresses du «Vivre ensemble».

Les déchets en chiffres

- La Ville ramasse en moyenne 6 tonnes d'encombrants par jour de relève
- La moyenne annuelle d'encombrants traités à Malakoff est de 41,6 kilos/habitant, bien supérieure à celle de la Région (34 kilos)
- On dénombre 40 colonnes à verre à Malakoff : 10 colonnes à verre enterrées et 30 aériennes.
- Bacs bleus (journaux, magazines) recensés à Malakoff : 3852.
- Bacs vert (ordures ménagères) comptabilisés à Malakoff : 6321.
- En 2008, on comptait 40000 tonnes de déchets d'ordures ménagères à Malakoff, 5000 tonnes de journaux magazines, et 3000 tonnes de verre.

Cela signifie, pour simplifier, que plus on trie, moins on paye. D'où le slogan «Je trie, j'y gagne», valable pour le porte-monnaie, mais aussi pour la planète.

À PROPOS

Encombrants : respectez les règles !

- Sortir ses encombrants uniquement devant chez soi, pas chez le voisin, ni au bout de la rue.
- Le faire après 18 h, uniquement la veille du jour de relève dans son secteur (plus d'infos sur le site www.ville-malakoff.fr > rubrique "cadre de vie".
- Infraction : un dépôt sauvage d'encombrant est sanctionné par une amende de 167 €.
- N'hésitez pas à signaler tout abus dont vous seriez témoin, au service Voirie en Mairie.

AVENUE AUGUSTIN-DUMONT

Voie municipalisée

L'avenue Augustin-Dumont, de voie départementale qu'elle était, va devenir municipale, après un relookage complet réalisé par la Direction des Services Techniques. Ce "déclassement" entérine un fait avéré après comptage de circulation : l'avenue perd sa fonction de transit pour celle de desserte locale. Le projet d'aménagement, présenté aux riverains début octobre, s'inscrit d'autant plus facilement dans la problématique du partage de la voie, autrement dit la sécurisation du piéton et du cycliste. Fait novateur, les 545 mètres de l'avenue sont mis en sens unique, de la 906 vers Gabriel-Péri ; à l'exception de la partie Guy-Môquet/Caron qui reste en double sens pour des questions de liaison sud-nord/nord. Une bande cyclable matérialisée, est créée et 42 places de stationnement sont ajoutées. L'éclairage public est totalement refait et laisse place à des candélabres à puissance variable*. Le projet prévoit les aménagements pour les différents types de stationnement, deux grandes jardinières à réserve d'eau et l'ajout d'une touche végétale, forcément limitée par la densité des réseaux souterrains. Les travaux, accomplis au cours du dernier trimestre, coûteront 540 000 euros et seront entièrement financés par le Département.

*Le système permet de faire baisser, automatiquement, de 50 % la puissance des candélabres aux heures les moins fréquentées de la nuit.



L'avenue Augustin Dumont avec des arbres, il y a peu moins de 100 ans.

Une bonne cuvée

Le service des espaces verts récupère l'eau de pluie de la toiture du gymnase Cerdan pour arroser les serres municipales. Le dispositif s'articule autour d'une citerne enterrée de 15 000 litres qui restitue son contenu par l'entremise d'une pompe. Simple et efficace. Un bel exemple d'action transversale mis à l'actif des services municipaux.



Le pigeon des villes peut rapidement devenir source de problèmes, comme tout animal en milieu urbain. Vivre en bonne intelligence avec lui requiert de chacun d'entre nous le respect de règles simples, inscrites dans une citoyenneté bien comprise.

Pigeons

Animaux et citoyenneté

*Citoyenneté... et pigeonnier :
réponses au problème
de la prolifération.*



Avril 2009. La scène se passe au 14, rue Hoche, citée pimpante réhabilitée, livrée à ses habitants il y a à peine deux ans. Mais déjà, comme un affront fait à cette qualité de vie reconquise, les murs sont maculés de déjections signalant, sans le moindre doute, l'appropriation des lieux par une colonie de pigeons... et son cortège de nuisances.

Les odeurs, les mouches, le bruit ont rapidement fait monter l'exaspération des locataires et obligé l'Office à mettre en œuvre la parade : programmer une capture au petit matin, s'attacher les services d'une société de travaux acrobatiques pour nettoyer et poser des picots anti-pigeons. Un dispositif électronique d'éloignement est également à l'étude. Tout en organisant la riposte, d'un coût élevé, le bailleur a rappelé une info de simple bon sens : qu'il est strictement interdit de nourrir les pigeons, ne serait-ce qu'en jetant les miettes par les fenêtres. Cette prescription du règlement départemental d'hygiène n'a rien d'anecdotique. Conditionnés, les pigeons ne s'attroupent que pour attendre l'heure du repas : la nourriture donnée volontairement, ou non, par l'homme. L'animal qui ne trouve plus sa pitance va changer de territoire, selon une bonne loi naturelle. Et que les amis des animaux se rassurent : les pigeons des villes trouvent facilement leur nourriture tout seuls. En leur donnant à manger, on ne leur apporte rien, on provoque seulement une surabondance de nourriture. Alors qu'il est un parfait auxi-

liaire du nettoyage des rues, le pigeon devient alors une gêne.

Une source de nuisances

Au premier rang des problèmes figure l'accumulation de fientes acides (un pigeon en produit plusieurs kilos par an), nuisibles aux bâtiments et aux véhicules. En second lieu, le pigeon est le vecteur de maladies du poumon, transmises par inhalation de fiente, d'allergies diverses, d'une forme d'infection virale appelée la psittacose, de champignons et de la toxoplasmose ; sans compter les puces, tiques et autres poux, dont il est porteur, et qui peuvent transmettre des maladies plus ou moins graves. Autant dire qu'il n'est pas conseillé de toucher un pigeon, spécialement s'il a l'air malade. S'il est important de pouvoir bénéficier de la présence d'oiseaux sauvages en ville, il est tout aussi important d'en maîtriser la population



d'un point de vue quantitatif et sanitaire. Le citoyen, par le respect des règles, y contribue. La ville, de son côté, travaille à en limiter le nombre. Chaque année, elle en fait capturer un bon millier qui sont relâchés à 100 kilomètres. Dans une pratique de développement plus raisonné, elle réfléchit aux possibilités d'installer un pigeonnier. Selon son principe, les pigeons qui y nichent reçoivent une nourriture stérilisante, les œufs pondus sont remplacés par des simulacres en plâtre. Incapables de se reproduire, les pigeons continuent néanmoins d'occuper le terrain et contiennent, de fait, l'arrivée de populations nouvelles. Une manière durable d'aborder la question.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- > On estime que le pigeon intervient dans la transmission de la salmonellose. La maladie, commune chez l'homme, est présente dans la fiente des pigeons.
- > L'ornithose des pigeons, maladie à virus, présente dans les fientes des pigeons infectés, peut être transmise à l'homme. La transmission peut se faire d'hommes à hommes. La maladie est en général bénigne. Des études ont montré que de 30 à 75 % des pigeons sont infectés.
- > Un pigeon adulte consomme environ une livre de nourriture par semaine
- > Le service municipal d'hygiène et de santé est à même de traiter et de verbaliser les cas avérés de nourriture de pigeons. Le contrevenant s'expose à une amende de troisième classe, d'un montant de 45 euros, pouvant atteindre 450 euros en cas de récidive.

Rentrée scolaire Nouveau paysage

La rentrée scolaire s'est globalement bien déroulée à Malakoff. Mais les réformes conduites sans aucune concertation et les coupes budgétaires s'inscrivent petit à petit dans le paysage.



L'ouverture d'une nouvelle classe, à l'école Paul-Langevin, sous la pression démographique, ne fait pas oublier l'essentiel : l'environnement de l'élève de 2009 est profondément modifié. Cela commence dès la maternelle. L'accueil des enfants de moins de 3 ans, facteur de réussite scolaire pour tous, y est en nette régression. En cette rentrée, seuls 25 % des enfants ont pu en bénéficier, contre 31 % lors de la précédente rentrée. Qui plus est, avec de fortes disparités géographiques : les écoles Barbusse, Langevin et Jaurès ne peuvent pratiquement pas donner suite aux demandes des familles. Concernant le quoti-

dien, on note que les moyennes de 26, 27 élèves par classe, se combinant à la semaine de quatre jours, augmentent la fatigue des écoliers et des enseignants. Le triste privilège qu'a la France de détenir la semaine d'école la plus courte d'Europe laisse des traces qu'il devient plus difficile de prévenir et de traiter. D'autant plus qu'un poste du Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficulté (RASED) vient d'être carrément supprimé sur la circonscription. Côté collège, la pression est identique. La suppression de 13 500 postes dans l'Education Nationale sur cette année, les 16 000 prévus, le remplacement d'un départ sur deux à la retraite produisent des effets délétères. La multiplication des

heures supplémentaires, la diminution des personnels éducatifs portent atteinte à la qualité de l'enseignement et font monter les tensions.

La Ville à l'écoute

La Ville, de plus en plus présente dans la vie de l'élève, soucieuse de l'évolution actuelle de l'Education Nationale, et des répercussions pour les familles les plus modestes, a décidé de mettre les études dirigées à l'heure du quotient familial. Les services municipaux, de leur

côté, travaillent à l'harmonisation de l'offre éducative en matière d'aide aux devoirs.

Un autre chantier s'est ouvert avec la rentrée : l'introduction du bio dans les assiettes, à laquelle la cuisine centrale se prépare. Elle aura lieu dès 2010, avec un objectif clairement défini : un aliment par semaine, pour commencer.

L'offre actuellement limitée (2 % des surfaces cultivées dans notre pays sont biologiques) et le surcoût induit ne permettant pas d'aller plus vite.

→ À PROPOS



Un projet à découvrir le 30 novembre à 19 h.

LOUIS-GIRARD EN RÉHABILITATION

La vraie bonne nouvelle émane du lycée professionnel Louis-Girard : les trois coups de la réhabilitation viennent de sonner. Les travaux ont commencé avec l'installation des baraquements de chantier et des salles de cours en préfabriqué devant accueillir les élèves dont les locaux sont en réfection. Cette réhabilitation pour laquelle la Ville a bataillé, auprès de la Région, depuis au moins quinze années, est accueillie avec beaucoup de satisfaction par la Municipalité et l'Equipe éducative. Ce chantier, compliqué en milieu scolaire occupé, devrait durer environ deux ans. La juste curiosité des riverains et des Malakoffiots sera comblée. **La présentation du projet et des maquettes aura lieu lundi 30 novembre, à 19 h, au lycée Louis-Girard.**

Mobilisation de rentrée



C'est bien la rentrée ! Les opposants aux expulsions d'enfants étrangers avaient choisi le parvis de Notre-Dame pour ré-affirmer leur détermination. Jacqueline Belhomme, maire adjointe à l'enfance, était à leur côtés.

**LE NOUVEAU
QUOTIENT FAMILIAL
EN 5 QUESTIONS**

A quoi sert le quotient familial ?

Afin de garantir l'accès de tous aux prestations qu'elle propose, la Municipalité fixe des tarifs en fonction des revenus et de la situation familiale de chaque foyer. Pour cela, on calcule le quotient familial, qui sert de référence pour vous situer dans une tranche de tarifs. Le nouveau système tarifaire garantit la pérennisation de prestations publiques de qualité, accessibles à toutes les familles.

Vais-je payer plus cher avec le nouveau quotient familial ?

Dans l'ensemble, les tarifs restent dans les mêmes fourchettes. Selon votre quotient, vous constaterez peut-être une légère hausse ou une baisse de prix sur certaines activités. Les hausses sont plus importantes pour les structures qui pratiquaient un tarif unique (MJQ, centres sociaux). Même pour les quotients élevés, les prix proposés restent modestes, et bien inférieurs au coût réel des activités. Pour exemple, le tarif maximum pour les cours de dessin est fixé à 220€ l'année, contre 550€ en moyenne dans les villes environnantes.

Si ma situation change en cours d'année, pourrais-je faire recalculer mon quotient ?

Oui, dans les quatre cas suivants, sur présentation d'un justificatif : décès d'un membre du foyer, maladie grave de longue durée avec suspension de ressources,

Quotient Familial

Un calcul bon pour tous

Depuis la rentrée, la nouvelle application du quotient familial a suscité interrogations et changements d'habitudes. En cette période de calcul pour l'année 2010, rappelons les grandes lignes et enjeux de ce dispositif.

licenciement, séparation des conjoints attestée officiellement. Si votre situation ne correspond



Malgré l'augmentation due à l'application du quotient familial dans toutes les structures, le tarif des activités à Malakoff reste bien inférieur à celui des villes environnantes.

pas à l'un de ces cas, une commission de révision des quotients pourra examiner votre dossier. Renseignez-vous au moment de l'inscription ou du calcul du quotient.

Dans certains cas particuliers (parent isolé, invalidité, etc.), a-t-on droit à une part supplémentaire ?

Non, seuls les ressources et le nombre de personnes figurant sur l'avis d'imposition sont pris en compte dans le calcul du quotient. En revanche, les revenus provenant de la Caisse d'Alloca-

tions Familiales ne sont plus pris en compte, ce qui est avantageux pour les familles qui en bénéficient.

Entre la cantine et le centre de loisirs, période scolaire ou vacances, comment vais-je m'y retrouver dans les factures ?

Les factures des périodes scolaires sont éditées tous les 2 mois, et réparties entre la restauration scolaire et les centres de loisirs (accueil matin/soir, mercredis). Pour les vacances, les factures sont éditées à la fin de chaque période.

Quotient 2010 : Saison du calcul !

Depuis septembre, toutes les structures municipales appliquent des tarifs adaptés à votre quotient familial. Si vos enfants sont inscrits dans un service de la Ville, vous bénéficiez donc d'un tarif de service public qui tient compte des revenus de votre famille.

Pour les activités enfance-jeunesse, le calcul du quotient familial 2010 s'effectuera jusqu'au 19 décembre 2009. Il vous suffit de fournir votre avis d'imposition 2008.

Afin d'éviter l'attente à l'accueil Enfance :

- Déposez vos documents dans la boîte aux lettres qui est à votre disposition au 17 rue Raymond Fassin.
- Faxez-les au 01 47 46 77 90.
- Transmettez-les par courriel (documents scannés) : acc-enfance@ville-malakoff.fr

Le secteur Enfance, Jeunesse, Sports et Loisirs reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires au 17, rue Raymond-Fassin ou au 01 47 46 77 00.



ECHO

Bon pour les enfants : les adhérents de la Caisse des écoles ont élu leurs représentants à la direction de cet organisme paritaire.

Centres de vacances

Séjours de Noël et février à Megève

MODE D'EMPLOI

VACANCES DE NOËL 2009

"Jour de l'an" à Megève : du samedi 26 décembre 2009 au samedi 2 janvier 2010

- Pour les jeunes nés en 1994, 1995 et 1996 : 30 places
- Pour les jeunes nés en 1997 et 1998 : 30 places

Les jeunes seront répartis, pour l'hébergement au chalet, par étage, selon la tranche d'âge définie ci-dessus.

VACANCES D'HIVER 2010

Février 1^{er} séjour : du samedi 20 au samedi 27 février 2010

- Pour les enfants nés en 2001/2000/1999 : 80 places

Février 2^{ème} séjour : du samedi 27 février au samedi 6 mars 2010

- Pour les jeunes nés en 1999/1998/1997 : 80 places

Une seule période de pré inscription :

Chaque famille devra remplir un formulaire par enfant, au plus tard le samedi 21 novembre (formulaire téléchargeable sur le site de la ville www.ville-malakoff.fr et/ou disponible au secteur Enfance. Les conditions de dépôt ou d'envoi seront précisées au dos du formulaire).

Traitement des demandes :

L'ensemble des demandes de pré inscription pour Noël et février sera traité durant la dernière semaine de novembre. Les demandes arrivées postérieurement au 21 novembre seront étudiées ultérieurement et en fonction des places restantes.

Dans le cas où le nombre de demandes serait supérieur au nombre de places disponibles pour chaque séjour, un certain nombre de critères sont pris en compte :

- L'équilibre filles garçons pour les 13/15 ans (séjour de Noël).
- Un enfant inscrit en classe de neige 2010 ne sera pas prioritaire pour février.
- Un enfant parti en 2009 à la même période ne sera pas prioritaire.
- La composition des chambres et/ou la capacité d'accueil de chaque étage (3 étages d'hébergement à Megève).

Si votre enfant est concerné par l'un de ces critères (classe de neige...), il vous est néanmoins conseillé de remplir un formulaire de pré inscription, s'il souhaite partir.

Une seule période d'inscription définitive :

Les inscriptions définitives se dérouleront sur rendez-vous jusqu'au 18 décembre (y compris pour les séjours de février) à l'accueil Enfance/Jeunesse, 17 rue Raymond-Fassin. La liste des documents nécessaires sera indiquée dans la convocation.

CENTRES DE LOISIRS

Pour la période de vacances du 21 au 31 décembre 2010.

Inscription du lundi 16 novembre au samedi 5 décembre.

Les feuilles seront téléchargeables sur le site internet de la ville ou sur les centres de loisirs durant la période d'inscription.

Rappel important

➤ Toute inscription est considérée comme définitive, et donc facturée, 15 jours avant la date de départ ou de début d'activité (sauf en cas de force majeure). Cette disposition vaut uniquement pour les périodes de vacances scolaires. Elle a pour but de permettre une meilleure organisation de l'encadrement.



Dans le contexte mondialisé d'aujourd'hui, face à des inégalités Nord-Sud d'une ampleur sans précédent, chacun a un rôle à jouer. Dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale, la Ville de Malakoff invite les habitants à s'informer et à agir dès maintenant.

Semaine de la solidarité internationale **Allez-y !**

*Les citoyens de demain
sont à l'honneur. Novembre sera
aussi l'occasion de fêter
le 20^e anniversaire de la convention
des Droits de l'enfant.*



Au cours des quarante dernières années, les richesses mondiales ont été multipliées par huit. Dans le même temps, les pauvretés se sont aggravées, plus d'un milliard de personnes ne mangent toujours pas à leur faim et 100 millions d'enfants vivent dans les rues. Les inégalités n'ont jamais été aussi grandes entre les pays et à l'intérieur de chaque pays. Dans le contexte mondialisé d'aujourd'hui, les choix politiques et économiques des uns ont des conséquences directes sur la vie des autres. Le devoir de solidarité internationale s'impose donc comme une évidence. Il s'agit d'analyser et de combattre les causes des inégalités Nord-Sud, de défendre l'accès de tous aux droits fondamentaux, d'inciter à des changements dans les comportements individuels et collectifs. La construction d'un monde plus équitable ne peut se faire que dans le partage et la réciprocité, en renforçant l'autonomie des partenaires du Sud et l'implication des citoyens. Telles sont les missions que se donne la Ville de Malakoff, à travers des actions comme la coopération décentralisée avec la communauté rurale de Ngogom au Sénégal, la signature de la charte Ville amie des enfants de l'UNICEF ou, ce mois-ci, la programmation d'une semaine de la solidarité internationale.

Des clés pour comprendre

Organisée par le service culturel de la Ville et le comité de jumelage, la semaine de la solidarité internationale à Malakoff invite chaque habitant à s'informer et à agir dès maintenant. Deux expositions permettront de faire le point sur les défis et les déséquilibres de notre époque. Présentée par le Comité catholique contre la faim,



l'association RITIMO et la CIMADE, l'exposition *Les migrations pour vivre ensemble* propose de faire un petit tour de notre planète en mouvement. À découvrir à l'Hôtel de Ville puis dans les écoles, l'exposition *Huit fois oui !* rappelle les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement. «Oui à l'éducation primaire pour tous, Oui à l'égalité des sexes, Oui à la lutte contre les maladies, etc.», il s'agit là d'un résumé des engagements adoptés en 2000 par les Nations Unies pour lutter contre la pauvreté dans le monde.

Une semaine autour du monde

L'association Falen, qui récolte des fonds pour la construction d'écoles au Burkina Faso, ouvrira cette semaine solidaire avec son repas annuel. Puis direction l'Asie du Sud-Est, avec le film *Derrière la palissade*, qui nous fait partager la vie quotidienne de familles Karen, cette ethnie birmane persécutée par la junte et réfugiée en Thaïlande. Une projection proposée par l'association *Femmes solidaires* et suivie d'une rencontre avec la réalisatrice, Séverine Vanel. Le cinéma Marcel-Pagnol ouvrira quant à lui ses portes aux *Enfants de Kaboul*, film suivi d'un débat avec Carol Mann, présidente de l'association FemAid, de retour de la capitale afghane.

Citoyens de demain

Citoyens de demain, les enfants seront au cœur de cette sensibilisation à la solidarité internationale. Les élèves des écoles élémentaires découvriront contes et musiques du Congo avec les frères Makouaya, musiciens, conteurs et luthiers. Quant aux collégiens, ils pourront mieux comprendre les ressorts cachés des inégalités grâce aux ateliers jeux de la Maison du monde d'Ivry. Enfin, la fête des enfants viendra clore en gaité ce parcours solidaire. Place aux ateliers djembé, perles et henné, aux rencontres avec les associations, à la musique et à la danse (avec *Falfol*, *Soy Cuba* et *3, Quatre*), cerises sur le gâteau d'anniversaire de la Convention internationale des Droits de l'enfant, dont on soufflera alors les 20 bougies.

UN PROGRAMME SOLIDAIRE

> Exposition *Les migrations pour vivre ensemble*, présentée par le Comité catholique contre la faim, RITIMO et la CIMADE
Du 6 au 21 novembre, rencontre autour de l'exposition le 17 novembre à 18 h 30
Maison de la Vie Associative, 26 rue Victor-Hugo

> Repas de l'association Falen
Dimanche 15 novembre, à 12 h
Salle des fêtes, 51 bd Gabriel-Péri

> Exposition *Huit fois oui*, sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement

Du 16 au 29 novembre
Hôtel de ville, place du 11-Novembre

> Projection du film *Derrière la palissade*, sur l'ethnie birmane des Karen, proposée par l'association *Femmes solidaires*
Mardi 17 novembre, à 20 h
Maison de la Vie Associative, 26 rue Victor-Hugo

> Projection du film *Les enfants de Kaboul* et débat animé par Carol Mann, de l'association FemAid
Jeudi 19 novembre à 20 h 30
Cinéma Marcel-Pagnol, 17 rue Béranger

> Fête des enfants, à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la Convention internationale des Droits de l'enfant
Animations, ateliers, jeux et spectacles
Samedi 21 novembre de 15 h à 20 h
Salle des fêtes, 51 bd Gabriel-Péri



Sept Malakoffiots au Maroc

Projet de solidarité internationale

« Sept jeunes de Malakoff sont partis ouvrir un centre de loisirs dans le sud-est marocain ».

racontent combien cette expérience les a enrichies : « C'était un défi, il a fallu s'adapter très vite, apprendre l'improvisation. L'accueil chaleureux des familles nous a permis de relativiser nos problèmes. Les gens n'ont pas grand chose pour vivre mais ils donnent tout et se plaignent rarement. Ce voyage nous a fait grandir, nous a permis d'aborder la vie, l'avenir d'une autre manière. On est déjà pressées de repartir. » Pour *Les Joyaux de la rue*, un projet de solidarité doit se fonder sur l'échange et la réciprocité. L'association souhaite ainsi accueillir prochainement un groupe d'animateurs marocains au sein de structures d'animation françaises, avant de leur passer définitivement le flambeau.

Question solidarité, les jeunes citoyens de notre ville ne sont pas à court d'idées. Le service municipal de la jeunesse est là pour leur apporter un soutien financier et logistique. Cet été, sept jeunes de Malakoff sont ainsi partis pour Taourirte, dans le sud-est marocain, accompagnés par Yann Dessenne, agent municipal et Cédric De Pina, des *Joyaux de la rue*. L'association, avec ce nouveau groupe de volontaires, a pu, pour la troisième année consécutive, assurer sa mission : ouvrir un centre de loisirs au mois d'août pour une centaine d'enfants de Taourirte âgés de 5 à 15 ans. Un groupe d'animateurs originaires du Maroc, de Malakoff et d'Aix en Provence a travaillé en symbiose sur le projet. Lou et Julie



**MÉ
MOIRE**

Transmettre l'esprit de Résistance

« J'ai 86 ans et j'ai été une enfant, comme vous, commence Jacqueline Fourré, ancienne résistante. J'avais 17 ans pendant la guerre

et j'ai beaucoup de chance d'être ici aujourd'hui. » Des dizaines de doigts se lèvent, les questions fusent : « Pourquoi rendre hommage à Guy-Môquet ? Qu'avez-vous ressenti quand la guerre a été déclarée ? C'est quoi être résistant ? Comment était votre quotidien pendant la guerre ? »... En préambule à leur hommage à Guy Môquet et à la Résistance, les CM2 et quelques CE2 de l'école Guy-Môquet ont rencontré trois témoins de la seconde Guerre mondiale. Jacqueline Fourré et Guy Martin, anciens résistants, et Claude Girard, fils de Louis, déporté et mort à Auschwitz, sont rodés à l'exercice. Depuis des années, ils témoignent auprès des jeunes générations, dans les écoles, les collèges, pour transmettre la mémoire de cette période d'horreur et de résistance. Le jeudi 22 octobre, devant un parterre de parents, de camarades et d'élus, les élèves, désormais initiés à cette Histoire, ont entonné quelques chants de circonstance et lu la lettre de Guy Môquet.

> L'école Guy-Môquet a ouvert son site internet, www.ec-moquet-malakoff.ac-versailles.fr. Vous y découvrirez l'actualité de l'école, ainsi que des reportages et retours d'activités, de projets comme l'hommage à Guy-Môquet.



Citoyens en CDD*

*Conseil de Développement Durable

Depuis un an, ils font partie des citoyens siégeant au Conseil de Développement Durable de Sud de Seine. Chloé Henry et Philippe Gibault, tous deux Malakoffiots, nous racontent pourquoi et comment ils participent à la construction du Projet territorial de l'agglomération.

Chloé Henry, membre du groupe "préservation de la biodiversité"

J'ai repris récemment des études, en politiques environnementales. Rejoindre le Conseil de développement durable me permet de mettre en pratique

QUEL CONTRAT POUR LE CDD ?

Constitué le 16 octobre 2008, le Conseil de développement durable (CDD) rassemble environ 80 membres représentatifs du territoire de Sud de Seine : élus, acteurs socio-économiques, représentants d'associations et d'organismes institutionnels, citoyens. Il accompagne la réalisation du Projet territorial de développement durable (PTDD). Organe consultatif, il émet des avis et suggestions. Les décisions finales concernant le PTDD reviennent au conseil communautaire, qui rassemble des élus des quatre villes.

Le CDD est divisé en quatre groupes de travail : "lutte contre le réchauffement climatique", "préservation de la biodiversité", "le social au cœur du projet" et "soutenir un développement économique responsable". Les membres du Conseil sont chargés d'enrichir les travaux des autres acteurs du PTDD : cabinet d'études Ramboll management, élus, services municipaux et habitants. Ils sont sollicités à chacune des trois étapes de la construction du Projet, pour la définition des enjeux, des objectifs et enfin, de septembre à décembre 2009, pour l'élaboration d'un programme d'actions.

Outre le Conseil de Développement Durable, les Forums citoyens (tel celui organisé le 9 octobre dernier) permettent aux habitants de participer au futur Projet territorial de Sud-de-Seine.



mes connaissances. L'intérêt du CDD est d'associer des acteurs ayant des expériences et des expertises très diverses. Cela nous donne des idées, nous permet d'échanger et de confronter nos points de vue. Lors des premières réunions, nous avons travaillé à partir des études du cabinet Ramboll management. Il nous fallait combler les manques éventuels, établir des priorités, dégager des problématiques communes aux quatre villes. Alors que certains citoyens se

plaignent parfois de ne pas avoir leur mot à dire, nous avons ici la chance de participer à la construction de l'avenir.

Agir à l'échelle de Sud de Seine permet de mutualiser les ressources et les compétences. Cela répond aussi à un besoin de cohérence. En matière de biodiversité, par exemple, on doit respecter une certaine continuité, pour les cours d'eau comme pour les migrations des espèces. Construire un PTDD (Projet Territorial de Développement

Durable) nous permet d'indiquer noir sur blanc les actions à venir, de prendre un engagement sur le long terme et de mieux communiquer. Car il est nécessaire d'accompagner les habitants et les entreprises dans leurs démarches pour leur donner la possibilité de changer.

On doit maintenant donner une nouvelle impulsion au développement durable. Cette notion est parfois devenue une histoire de mode, voire un faire-valoir pour les entreprises. Elle a été

mal comprise par la population, pour laquelle il s'agit de se contraindre, de s'interdire. Il s'agit en fait de préparer un avenir meilleur, en vivant de manière responsable, sans pour autant retourner à l'époque de la bougie. Il nous faut surtout réfléchir avant d'agir, avant de consommer, avant de prendre sa voiture, etc. La crise actuelle, si elle est source de difficultés quotidiennes pour les ménages, peut malgré tout se transformer en opportunité. Elle pourrait être un atout pour la croissance verte, inciter à une évolution des secteurs et des métiers.

Philippe Gibault, membre du groupe "soutenir un développement économique responsable"

J'ai rejoint le groupe de travail Soutenir un développement économique responsable car j'estime qu'il s'agit d'une compétence primordiale de Sud de Seine. En matière d'économie, d'emploi mais aussi de transports, de tri sélectif, le territoire de l'agglomération est tout à fait pertinent. Le Conseil de développement durable permet de s'approprier des sujets importants et j'y ai beaucoup appris. En réunion, la bonne ambiance permet de dépasser les désaccords et conflits d'intérêt. Le Conseil de développement durable nous rappelle que tout est lié : l'économie, le social et l'environnement. Il faut faire preuve de bonne volonté pour concilier ces domaines, c'est aussi là toute la difficulté du vivre ensemble. Il est par exemple nécessaire de développer des activités économiques mais pas à n'importe quel prix : hors de question d'avoir un AZF en face de chez soi ! Et puis on ne peut plus avoir de vision à court terme. Il s'agit de construire un meilleur cadre de vie mais sans détruire la planète. Pour moi, ce n'est même plus de la politique mais une simple question de bon sens. Bien sûr, la crise actuelle risque de limiter les possibilités d'action des citoyens. Un demandeur d'emploi sera par exemple obligé de travailler loin de chez lui, au risque de polluer davantage par ses déplacements. Mais dans le même temps, une structure comme Sud de Seine pourrait devenir un acteur majeur dans le développement des nouvelles technologies, en créant par exemple une pépinière d'entreprises en développement durable.

PAROLES

Chloé Henry, citoyenne, membre du CDD

«L'intérêt du Conseil de développement durable est d'associer des acteurs ayant des expériences et des expertises très diverses. Cela nous donne des idées, nous permet d'échanger et de confronter nos points de vue.»



Philippe Gibault, citoyen, membre du CDD

«Le Conseil de développement durable nous rappelle que tout est lié : l'économie, le social et l'environnement. Il faut faire preuve de bonne volonté pour concilier ces domaines, c'est aussi là toute la difficulté du vivre ensemble.»



VISITES DE QUARTIERS

Des rencontres citoyennes

Cette année encore, les visites de quartiers ont rassemblé les riverains, élus et agents municipaux autour de questions diverses et variées concernant l'environnement, la voirie, la propreté, les déplacements, les relations de voisinage, etc. La visite de quartier est une rencontre citoyenne sur le terrain, en bas d'immeubles, à un carrefour, où les préoccupations quotidiennes sont spontanément formulées. Le principe : 30 minutes à chaque point de rendez-vous pour évoquer tel ou tel problème. Ces échanges de proximité, au coin des rues, complètent les Conseils de quartiers. Ces derniers sont des lieux de débat, où l'on discute des projets municipaux, du budget communal, des nuisances sonores et autres sujets d'intérêt général. Du terrain à la réunion, Malakoff multiplie les formes de consultation citoyenne.



→ EN BREF

LE PARRAINAGE

« Un réel coup de pouce pour découvrir le monde professionnel »

Le dispositif Parrainage permet de mettre en relation des jeunes qui sont dans une phase de construction de projet professionnel avec des parrains bénévoles actifs ou retraités possédant une bonne connaissance du monde du travail. Le parrain, en collaboration avec le conseiller référent, accompagne le jeune dans son insertion professionnelle, en l'aidant à prendre conscience de la réalité et des exigences de l'entreprise. La Mission Locale ARCHIMEDE, antenne de Malakoff, met en lien des jeunes âgés de 16 à 25 ans et des futurs parrains pour :

- Une découverte du monde de l'entreprise,
- Un soutien moral,
- Une aide personnalisée pour une meilleure définition du projet professionnel,
- Partager une expérience humaine et intergénérationnelle.

Etre parrain ne vous engage pas à EMBAUCHER ou à faire EMBAUCHER votre filleul, mais à le GUIDER !

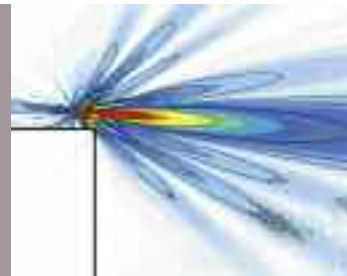
Parrainer un jeune c'est :

- Un investissement utile et efficace pour favoriser l'emploi des jeunes,
- Une meilleure prise de conscience des difficultés rencontrées,
- Un moyen d'échange entre professionnels d'horizons divers,
- Une expérience enrichissante sur le plan humain.

Futurs parrains, nous vous proposons une rencontre le jeudi 19 novembre à 18 h 30 à la Mission Locale Antenne de Malakoff, 2, rue Augustine-Variot. Si vous êtes intéressés, contactez la Mission locale au 01.40.92.76.55.



À l'écoute des débats actuels sur les antennes relais, Malakoff vient de déposer sa candidature pour participer au programme national d'expérimentation sur les ondes.



Antennes relais

Ondes sur écoute

Depuis leur arrivée dans le paysage urbain, les antennes relais de téléphonie mobile ne cessent de faire parler d'elles. Les ondes électromagnétiques émises par ces équipements sont-elles nocives pour la santé ? Faut-il baisser la puissance des antennes, en multipliant alors leur nombre et avec quel surcoût ? Sur ces questions qui divisent les experts, la Ville de Malakoff souhaite rester à l'écoute de ses habitants. Le 12 octobre dernier, Catherine Margaté et Antonio Oliveira, maire adjoint à la santé, ainsi que les services municipaux concernés, recevaient des représentants d'Hauteur d'ondes et de Robin des toits, associations de défense des riverains d'antennes. L'occasion de faire le point sur les équipements répartis sur le territoire communal. «Malakoff compte neuf antennes relais, rappelle Antonio Oliveira. Sept d'entre elles sont situées sur des bâtiments appartenant à l'Office public de l'habitat et deux se trouvent sur des bâtiments communaux, sur le gymnase Duclos et l'immeuble du 56, avenue Pierre-Larousse. Toutes sont conformes à la réglementation en vigueur (voir encadré).» Ainsi, les puissances des champs électromagnétiques au niveau des émetteurs varient entre 40 et 60 volts par mètre tandis que celles mesurées au niveau du sol sont comprises entre 0,1 et 0,6 volt par mètre.

Malakoff, candidate à l'expérimentation

À l'occasion de cette rencontre avec les

associations, la Ville a annoncé sa candidature au programme national d'expérimentation sur les ondes. Dans ce cadre, une quinzaine de communes sera prochainement retenue pour tester l'abaissement (à 0,6 volt par mètre) de l'exposition aux radiofréquences. Cinq autres collectivités locales réfléchiront quant à elles aux dispositifs de concertation et d'information à mettre en place autour des antennes relais. Cette expérimentation, menée et financée par l'État de novembre 2009 à avril 2010, fait suite au Grenelle des ondes qui s'est ouvert au printemps dernier avec les acteurs concernés : État et organismes publics, collectivités locales, opérateurs et fabricants de téléphonie mobile, associations, etc. «Nous saurons dans la première quinzaine de novembre si la candidature de Malakoff est retenue», précise Antonio Oliveira.

Plus d'infos :

Retrouvez la carte des emplacements des antennes relais sur la ville sur le site www.ville-malakoff.fr, rubrique "cadre de vie"

pour tester l'abaissement (à 0,6 volt par mètre) de l'exposition aux radiofréquences. Cinq autres collectivités locales réfléchiront quant à elles aux dispositifs de concertation et d'information à mettre en place autour

des antennes relais. Cette expérimentation, menée et financée par l'État de novembre 2009 à avril 2010, fait suite au Grenelle des ondes qui s'est ouvert au printemps dernier avec les acteurs concernés : État et organismes publics, collectivités locales, opérateurs et fabricants de téléphonie mobile, associations, etc. «Nous saurons dans la première quinzaine de novembre si la candidature de Malakoff est retenue», précise Antonio Oliveira.

Des mesures de précaution

Outre sa candidature à ce programme national, la Ville prend depuis plusieurs années des mesures de précaution. En 2003, elle a participé à l'élaboration de la charte des antennes relais des Hauts-de-Seine. Ce code de bonne conduite énonce les engagements dévolus aux différents acteurs : Etat, communes, Conseil général et opérateurs. Il incite à plus de transparence autour des installations, à leur meilleure intégration dans le paysage et permet aux communes de faire vérifier leur conformité. En 2004, suivant les recommandations d'un groupe d'experts français, la Ville s'est assurée qu'aucune école ou crèche située à moins de 100 mètres d'une antenne ne soit atteinte directement par le faisceau de l'émetteur. Plus récemment, la communauté d'agglomération Sud de Seine s'est également emparée du sujet. Elle projette ainsi d'acquiescer une sonde qui permettrait aux services municipaux de mesurer eux-mêmes les fréquences des antennes et de ne plus dépendre, comme aujourd'hui, de cabinets de contrôle mandatés par les opérateurs de téléphonie.



LA REGLEMENTATION ACTUELLE

Toute antenne relais de téléphonie mobile doit se conformer au décret du 3 mai 2002. Celui-ci fixe des valeurs limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques, comprises entre 41 volts par mètre et 61 volts par mètre selon les types d'antennes. Ce sont notamment ces seuils que contestent des associations comme Robin des toits, réclamant leur abaissement à 0,6 V/m. Car si les connaissances scientifiques actuelles ne permettent pas de prouver les effets nocifs des antennes, la question divise les experts. Le Grenelle des ondes, qui a repris ses travaux en octobre dernier, devra notamment tenir compte d'un tout récent rapport de l'AFSET (Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail) qui recommande de réduire les expositions du public.



1



2



3



4



5

IMAGES

1. 2. Le 22 octobre, un hommage a été rendu aux martyrs de Châteaubriant, fusillés en 1941. Les enfants ont lu la lettre de Guy-Môquet, en présence de Madame le Maire, de la municipalité et des associations d'Anciens combattants.

3. La conférence autour de l'œuvre du philosophe Günter Anders, sur la menace nucléaire, a réuni de nombreuses personnes à la Bibliothèque Pablo-Neruda.

4. L'après-midi des retrouvailles était un moment festif pour les jeunes qui ont participé aux centres de vacances cet été.

5. Les jeux en réseau cuvée 2009 ont fait le bonheur de nombreux aficionados.

6. La Fête de la Paix a réuni des associations et artistes dans la convivialité.



6

L'ÉTAT ASPHYXIE

LES COMMUNES

ENSEMBLE POUR SAUVER

NOS SERVICES PUBLICS

SIGNONS la pétition

AGISSONS avec nos élus



FINANCES
LOCALES

Malakoff dans l'action

Lorsque la situation est grave, les Malakoffiots répondent présents. Attachés à l'existence de leurs services publics de proximité, ils se mobilisent pour donner au message toute la force nécessaire. Lors de réunions publiques, de rencontres sur le marché et au coin de la rue, ils se renseignent, débattent avec les élus de la situation intolérable faite aux collectivités. Pourquoi cet étranglement des finances locales ? Le fin mot de cette histoire commence à se faire jour : ne s'agit-il pas du coup de semonce qui laisse présager la liquidation des communes. Des communes privées de moyens, réduites au simple rôle de relais de l'Etat, avec des services publics transférés au secteur marchand... Un scénario dont certains font plus que rêver, alors que s'annonce la réforme des collectivités territoriales. En conclusion, ce ne sont pas les raisons qui manquent pour agir et réagir. La pétition-papier a encore ses adeptes mais près de 200 Malakoffiots ont apporté leur contribution via internet. En tout, la pétition a recueilli près d'un millier de signatures. Un excellent début pour cette campagne qui va se poursuivre et s'intensifier jusqu'au 29 novembre.



OPI
NIONS

ESPACE OUVERT À

Majorité municipale, élus communistes, antilibéraux et citoyens

Les droits de l'enfant, 20 ans après

Le 20 novembre 2009 seront célébrés les 20 ans du premier texte international reconnaissant des droits aux enfants. Le droit à la santé, à l'alimentation, à l'éducation, à la sécurité, à la liberté d'expression... sont reconnus et déclinés dans les 54 articles qui composent cette convention internationale. Seules les Etats Unis et la Somalie ne sont pas signataires ! Mais où en sommes-nous 20 ans après dans notre pays ?

Si la France est assez bien située en terme de progrès dans la vie des enfants, il n'en demeure pas moins que 2 millions d'enfants vivent encore aujourd'hui en dessous du seuil de pauvreté et cela ne va pas s'arranger avec la crise actuelle. On connaît les conséquences désastreuses de la misère sur l'accès à la santé, au logement convenable et sur la scolarité... cette situation est insupportable pour un pays qui se veut moderne.

La France recule sur la question de la justice des mineurs, en réduisant l'éducatif au profit du répressif en voulant rapprocher la justice des mineurs de celles de majeurs.

Elle recule en stigmatisant sans cesse les jeunes, les pauvres et les minorités. La politique de N.Sarkozy est très néfaste pour le droit des enfants, et il décide, à la veille de cet anniversaire, sans aucune concertation préalable de supprimer le poste de "Défenseur des enfants". Il continue sa politique inique d'expulsion d'étrangers, plongeant ainsi des milliers de jeunes mineurs dans l'isolement, la précarité et balayant les droits à la citoyenneté, à la scolarisation et à l'identité, inscrits dans la convention internationale.

A Malakoff, ville reconnue "amie des enfants" par l'Unicef, les enfants ont toujours été considérés comme prioritaires. La municipalité estime qu'un enfant a, avant tout des droits avant d'avoir des devoirs, et elle met tout en œuvre, même en période de crise, pour maintenir un service public de qualité en leur direction.

A travers nos crèches, nos centres sociaux, nos écoles, nos centres de loisirs et de vacances, nos structures et actions en directions des mineurs, nous essayons au maximum, d'apporter de l'éducatif de qualité, mais aussi du loisir, de la culture et du sport que nous considérons indispensable au bon développement et à l'équilibre des enfants.

Malakoff œuvrait déjà avant 1989 au bien être des enfants, elle continuera après 2009 et les élus de la majorité continueront de dénoncer et de combattre ce gouvernement qui se désengage de plus en plus de ses fonctions régaliennes en transférant sans contre partie financière de plus en plus de charges sur les collectivités locales.

> *Jacqueline Belhomme*
Maire adjointe à l'Enfance
et à la Jeunesse



Conformément à la loi de 1881 le maire en sa

L'EXPRESSION DES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les textes publiés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs

Majorité municipale, élus socialistes

Sarkozy avait promis de pendre les collectivités à un croc de boucher. Promesse tenue.

« Notre département fait encore la une de la presse internationale sur l'affaire Jean Sarkozy, 23 ans et une première année de droit en poche, qui a failli être propulsé à la tête du Conseil d'Administration (sous prétexte de légitimité démocratique) de l'EPAD, chargé de gérer la Défense. Les conditions d'accès à un premier emploi pour les jeunes ne s'en seraient pas portés mieux... Le scandale était là, et il est légitime, face à des courtisans qui s'offusquent de ce crime de lèse-majesté. Pouvoir, argent, filiation... il s'agissait bien d'une marque monarchique. Cela dit, nous étions habitués dans les Hauts-de-Seine.

Pour autant, la gravité de cette affaire ne se situe pas seulement sur le terrain personnel. Tout laisse à penser que l'UMP veut, en gardant le contrôle de l'EPAD, conserver celui d'un outil qui échappe en totalité aux élus locaux, alors que des millions de mètres carrés sont concernés.

C'est vrai, on peut légitimement penser qu'il y a plus grave et plus choquant en ce moment. Pourtant, cela résume bien la volonté de l'UMP de recentraliser notre pays et de concentrer tous les pouvoirs. Réforme des collectivités, suppression de la taxe professionnelle... Nous assistons à un retour en arrière. Un centralisme technocratique et anti-démocratique, à l'ancienne. Bonne manière d'affaiblir les services publics locaux, derniers patrimoines de ceux qui n'en ont pas.

Recentraliser pour mieux contrôler, restreindre les marges de manoeuvre des collectivités (majoritairement de gauche) pour mieux les asphyxier, pousser à une augmentation des impôts locaux : voilà la feuille de route de Sarkozy. Passer au-dessus des élus de terrain, les bafouer et jouer sur l'anti-élus : voilà sa méthode.

Une grande partie des élus locaux de gauche se mobilise, sur le terrain et au niveau national pour défendre les services publics. La majorité municipale de Malakoff a décidé de prendre toute sa part à cette mobilisation, en proposant des débats publics sur les finances locales et une pétition.

Parce que nous croyons tous en l'importance des collectivités, mobilisons-nous !

> **Thibault Delahaye**
Conseiller municipal
Administrateur de l'OPH Malakoff
tdelahaye@ville-malakoff.fr
01 47 46 75 11
www.psmalakoff.net



Opposition municipale, Nouveau Centre, UMP, Gauche Moderne et divers droite

Malakoff desinfos ?

« Le journal Municipal de chaque commune doit apparaître comme un support d'informations pour tous, sans esprit partisan. Cela relève d'une règle admise par toutes les villes. Le dernier journal municipal, marque un tournant. En effet, joindre une pétition de 4 pages pour expliquer que rien n'était prévisible et que la Mairie n'était en rien responsable de toutes ces augmentations, n'est ce pas tromper les gens en reportant toujours la responsabilité sur d'autres ? <C'est un dû>, combien de fois cette phrase est-elle utilisée dans notre ville ? Trop souvent pour être vraie. Comme si l'assistance financière de l'état, des régions, du département et de différents organismes (qui financent jusqu'à 70% certains travaux) étaient obligatoires, sans aucune contrainte du monde dans lequel nous vivons, ceci n'est-il pas irréaliste ?.

La volonté de notre Maire de se plaindre de ne pas percevoir toujours plus de subventions est récurrente, pourtant, la réforme des collectivités est engagée depuis 30 ans, ce n'est donc pas une découverte, pour aucun élu. Jusqu'alors, certains Maires apparaissaient comme étant proches de leurs concitoyens, en aidant, en assistant et en créant toujours plus de services. Mais cette course aux dépenses, dans l'optique de (séduire ?) l'électorat, sans augmenter les recettes, ne pouvait pas durer éternellement ! Ce n'est que bon sens.

Des augmentations futures sont hélas à craindre dans notre cité. A la lecture des chiffres, donnés par la mairie, il est évident que les charges fixes augmentent depuis des années. Ces choix appartiennent donc à la majorité PC/PS de Malakoff.

La Mairie clamait la bonne santé financière de notre ville avant les élections, aujourd'hui c'est sauve qui peut. Certains indices de comparaisons doivent nous faire réfléchir, devoir 300 € lorsque l'on perçoit le RSA n'est pas la même chose que de devoir 1000 € lorsque que l'on gagne 6000 €, chacun l'aura compris. Ceci est vrai pour notre ville compte tenu de son budget!

Nous demandons à Mme le Maire un légitime droit de réponse de 4 pages dans le prochain numéro de ce journal afin de rectifier les contrevérités évidentes.

D'autre part, la nouvelle taxe sur les enseignes des commerces décidée par la Mairie s'appliquerait elle à un laboratoire? Telle est la question car un biologiste vient de recevoir un montant à régler de 126,03 € alors qu'il n'est pas assimilé à un commerce. La mairie a-t-elle besoin à ce point d'argent ?

> **Thierry Guilmar**
Conseiller Municipal UMP-
Nouveau Centre-Gauche Moderne
Permanence 109 rue Guy Moquet
tous les jeudis 17h30-20h
Email : malakoffavenir@hotmail.fr



Opposition municipale, liste du MODEM

Finances locales : l'effet de halo

« Accuser l'Etat d'asphyxier les finances locales, comme le fait la municipalité, est une façon habile de reporter la responsabilité sur autrui.

S'il est possible de discuter des effets de décisions futures de l'Etat, comme la suppression de la taxe professionnelle, l'argument ainsi avancé par la municipalité - à grand renfort de publicité, sans espace laissé à l'opposition d'ailleurs - masque une réalité plus complexe et révèle un manque de transparence sur la stratégie financière de la ville.

L'emploi à dessein l'expression d'effet de halo, pour désigner le fait que de nombreux habitants se laissent abuser par un raisonnement apparemment évident.

Pourtant, dans aucune présentation la municipalité n'est en mesure de donner le montant précis des effets de la baisse des dotations et des transferts de l'Etat sur les finances communales. L'argument attribuant la responsabilité à l'Etat n'est donc pas vérifiable. Dès lors, est-il vérifié ? Un audit aurait le mérite de rendre incontestable le diagnostic. Mais, il y a peu de chance que la commune accepte d'en réaliser un.

L'absence de maîtrise des dépenses de fonctionnement de la ville à moyen terme est tout aussi préoccupante. Comme je l'indiquais dans une précédente tribune, le problème principal tient au fait que la commune transfère des compétences à la communauté d'agglomération Sud de Seine, l'emploi et l'insertion dernièrement, sans pour autant réduire son budget. Pire, elle tend à financer ses dépenses de fonctionnement, principalement les charges de personnel, par des cessions immobilières.

Enfin, pour tenir ses engagements électoraux dans un contexte de crise, la commune va devoir fortement augmenter les impôts et recourir à l'endettement (les intérêts de la dette augmenteront de 22 % en 2009). Par exemple, le sacro-saint principe des 40 % de logements sociaux va conduire à de nouvelles dépenses à effet démultiplicateur dans l'avenir. En effet, la population de Malakoff augmentant, la commune s'oblige à subventionner de nouvelles constructions, notamment dans les deux nouvelles ZAC.

Les augmentations programmées des impôts locaux dans les prochaines années porteront sur ceux qui en paient, à savoir les classes moyennes, particulièrement les propriétaires... C'est ce que l'on appelle un choix politique assumé. Les citoyens en ont-ils vraiment conscience ?

> **Jean-Emmanuel Paillon**
Conseiller municipal
Mail : jepaillon@hotmail.com
Blog :
www.democrates-malakoff.fr
Tel : 06 60 96 65 45





→ EN BREF

LA POSTE

Malakoff vote contre la privatisation

Du 27 septembre au 3 octobre, les habitants de Malakoff ont participé massivement à la votation citoyenne pour la défense du service public de La Poste.

3 598 bulletins de vote ont été déposés dans les urnes citoyennes mises en place en mairie, dans les bureaux de poste et sur le marché. Les usagers se sentent sans aucun doute concernés, comme le souligne Dominique Dalbot, du syndicat départemental de la Poste : « Dans les Hauts-de-Seine, un bon accueil à été réservé à ce vote. Les gens ont compris que l'avenir de la distribution du courrier et la qualité du service rendu aux usagers étaient en jeu, avec le projet de loi sur le changement de statut de La Poste. » Conscients des dangers qui menacent notre Poste (suppression de postes, augmentation du prix du timbre, fermeture de bureaux, etc.), les Malakoffiots se sont exprimés en faveur de la défense de leur service public postal.

Résultats du suffrage

3 598 citoyens et usagers de la poste ont voté,

3 583 se sont exprimés :

- Contre : 3 531 soit 98,54%

- Pour : 52 soit 1,45 %

- Chiffres nationaux : 2 millions de bulletins dans l'urne en France.



Devant la poste, pour La Poste, les élus à la rencontre des gens.

**La mobilisation contre la privatisation se poursuit.
Vous trouverez avec ce journal une carte pétition à signer et à renvoyer.**

Quelles réponses, aujourd'hui, à la fin de vie ?

Au cours des dernières décennies, nos représentations de la vie et de la mort, ont sensiblement évolué. Qu'en est-il aujourd'hui de la dernière étape de la vie ?

Beaucoup de questions viennent à l'esprit compte tenu du sujet à la fois grave et douloureux. Le rôle de l'entourage affectif et familial, appuyé sur un environnement médicosocial adapté, font des derniers moments passés auprès d'un proche en fin de vie des instants extrêmement forts et porteurs de sens. Ensuite, il s'agit d'examiner concrètement les problèmes qui se posent dans une ville qui se veut solidaire et efficace dans la réponse aux besoins.

Une conférence, organisée dans le cadre de l'année de la santé à Malakoff, se propose d'y apporter des éléments de réponse. Elle réunit quatre personnalités qui nous proposeront des pistes. Docteur Gilbert Desfosses, Chef de service de l'Unité de soins palliatifs à l'Hôpital des Diaconesses, ancien Président de la Société française d'accompagnement et des soins palliatifs ; un des initiateurs du mouvement pour les soins palliatifs en France. M. Eric Auzanneau, philosophe, enseignant à l'université Paris-Sorbonne.

Docteur Michel Limousin, médecin généraliste au Centre Municipal de Santé Maurice Ténine.

M. Jacques Mazières, délégué de l'Association pour le droit de Mourir dans la Dignité.

Judi 19 Novembre à 20 h 30

Salle des Fêtes Jean-Jaurès - 51 Boulevard Gabriel-Péri
Parking Gratuit



→ ÉCHOS

A L'ÉCOUTE D'ALZHEIMER

Dans le cadre de l'année de la santé, la Ville organisait, fin septembre, une conférence consacrée à la maladie d'Alzheimer. Près de 150 personnes, dont bon nombre de personnes retraitées, ou encore de professionnels de santé, se sont déplacées pour trouver des réponses à leurs interrogations. Description de la symptomatologie et explication du parcours de prise en charge ont alimenté cette rencontre qui en appelle d'autres.

Organisée en partenariat avec AG2R, cette conférence invitait le public à se prononcer sur la proposition d'organiser d'autres manifestations de cette nature, à la croisée du médical, du social, du sociétal.



W Aider à mieux mourir". Telle est l'ambition formulée il y a un an par l'équipe de la Maison des poètes. «Accompagner une personne vers la mort n'est pas anodin. C'est une prise en charge lourde, qui demande des compétences bien spécifiques, explique Abde Imjahad, directeur de la Maison des poètes. Les EHPAD* comme le nôtre sont de plus en plus amenés à accompagner la fin de vie de leurs résidents. Encore faut-il en avoir les moyens.» Manque de formation en matière de soins palliatifs, pas de matériel adapté. Faute de moyens adéquats, l'hospitalisation des personnes en fin de vie était jusqu'alors une issue souvent empruntée, mais mal vécue par tous. «À l'hôpital, les personnes n'ont plus de repères, indique Claude Rabatel, médecin coordonnateur. C'est un arrachement, une situation traumatisante.» «Les résidents se sentent ici chez eux, et souhaitent y rester jusqu'au bout, ajoute Abde Imjahad. Nous devons être dignes de cette confiance qu'ils nous accordent, et leur permettre, le cas échéant, de finir leurs jours à domicile, dans les meilleures conditions.»

Un projet d'équipe

Pour cette raison, l'équipe de la Maison des poètes s'est engagée depuis un an dans un projet de



EHPAD Maison des poètes Accompagner Au mieux

Depuis un an, le personnel de la Maison des poètes se forme, avec l'hôpital Corentin-Celton, à mieux accompagner les personnes en fin de vie. Un projet d'équipe au service de la dignité humaine.

formation avec l'Unité Mobile d'Accompagnement (UMA) de l'hôpital Corentin-Celton. Cette équipe de spécialistes en soins palliatifs travaille habituellement dans les différents services de l'hôpital. Ce partenariat les a conduits à Malakoff, au sein de la Maison des poètes, pour une action déclinée en trois volets : un apport théorique, des moments d'échanges autour de cas concrets, et la possibilité d'un accompagnement suivi. «Des agents au médecin, en passant par le personnel d'accueil, chacun joue un rôle important dans l'ac-



compagnement des résidents, précise Isabelle Rossignol, infirmière coordinatrice. Cette formation d'équipe a créé une véritable émulation. Impliquer l'ensemble des salariés valorise leurs missions. C'est une reconnaissance»

Apaiser est un métier

Ainsi, tous les professionnels de l'EHPAD ont construit un socle commun de connaissances,

ce que nous devons apporter dans ces moments. Ce sont beaucoup de petites choses auxquelles on ne pensait pas forcément.»

Ces temps d'apprentissage et de réflexion collectifs, accordés "hors du travail quotidien", ont donné un souffle nouveau à la Maison des poètes. «Poser des mots sur ces situations douloureuses, c'est très important. Cela permet de dédramatiser, nous explique

«Les résidents nous accordent leur confiance. Nous devons nous démenier et tout faire pour que leur fin de vie soit la plus douce possible.»

Abde Imjahad, directeur de la Maison des poètes

garant d'un meilleur suivi des patients. «Apaiser la souffrance physique et morale d'une personne mourante, ça ne s'improvise pas, constate Mina Chayab, qui coordonne l'équipe des agents d'accompagnement. L'UMA nous a apporté des techniques, des outils concrets que nous pourrions utiliser à l'avenir : comment mesurer la douleur lorsque la personne ne peut plus s'exprimer, quels soins spéci-

Isabelle Chaudron, psychologue. L'ensemble du personnel se sent rassuré, et donc mieux armé pour accompagner les résidents, et leurs familles.»

Ce dispositif "innovant" affiche un bilan positif. La Maison des poètes entend bien poursuivre dans cette voie, pour le bien-être des personnes qu'elle accueille.

* Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes.



Malakoff vise le haut du panier

Le basket a le vent en poupe ! Après la montée en Nationale de l'USMM, deux projets ambitieux viennent d'éclorre, dans le cadre d'un partenariat entre le collège Paul-Bert, des écoles, l'USMM et la Ville.

❖ Hautement populaire aux Etats-Unis, le basketball tient aussi en France une place de choix dans le cœur des jeunes. Le célèbre Tony Parker, et les terrains aménagés dans les quartiers contribuent à la popularité du ballon orange. Malakoff ne déroge pas à la règle, et

«Ces projets valorisent des pratiques diversifiées du basket, et créent des liens entre les nombreux partenaires.»

proouve à travers un engagement collectif pour développer ce sport déjà centenaire. Fruits d'une collaboration entre le collège Paul-Bert, l'USMM, la Ville et des écoles élémentaires, deux actions ont vu le jour cette rentrée : la création d'une section basket au collège Paul-Bert, et le projet "Basket à l'école".



Une "classe" sportive...

Depuis septembre, neuf collégiens issus de classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, passionnés de basket, expérimentent la toute nouvelle section basketball du collège Paul-Bert. Cette formation d'un an, renouvelable, leur permet de concilier vie scolaire et pratique intensive du basket. «L'objectif est de former des jeunes issus de clubs, pour faire progresser leur jeu, et leur appréhension du basket, explique Christophe Pouzet, professeur et coordonateur EPS, initiateur du projet. En plus des cours habituels, ils bénéficient

d'un programme spécifique.» Un véritable engagement pour ces adolescents, recrutés pour leurs qualités sportives, mais aussi pour leur sérieux et leur assiduité. Deux fois par semaine, les jeunes basketteurs s'entraînent à parfaire leurs gestes, affûter leur tactique. Un travail complémentaire de celui du club, comme s'en réjouit Ekonzo : «Avec la section sportive, on travaille en précision notre gestuelle. A l'USMM, on travaille plus le jeu collectif.» Pour animer les séances et accompagner les élèves, Christophe Pouzet fait

équipe avec Harold Daclinat, entraîneur et joueur à l'USMM, qui exerce également comme assistant d'éducation au collège. «La présence d'Harold crée un lien évident entre le club et le collège, indique Monique Caulier, présidente de la section basket de l'USMM. Les jeunes le connaissent bien, viennent le voir jouer.» Convaincue de l'intérêt du dispositif, la Ville met à disposition ses installations sportives.

... et studieuse

Outre les entraînements, le pro-

gramme de la section basket comprend un suivi médical adapté, en partenariat avec une clinique sportive, une formation à l'arbitrage, et une partie plus théorique : «En classe, nous travaillons sur la connaissance du basket. Nous aborderons également des notions d'hygiène de vie, de santé, ainsi que les métiers du sport.»

Même si, au sortir de la section, certains élèves pourront poursuivre leur formation sportive, pas question de laisser les études de côté. «La priorité reste le travail scolaire, insiste Christophe. Rares sont ceux qui font carrière dans le basket. En revanche, faire partie de la section est une source de motivation». Allier plaisir et études, c'est une chance dont Sami est bien conscient : «Comme je m'amuse, je n'ai pas envie de faire n'importe quoi.» Permettre aux élèves de s'épanouir dans leur scolarité en valorisant leurs centres d'intérêts, c'est une des ambitions affichées au collège Paul-Bert. «L'image du collège se reconstruit autour de cette dynamique de parcours diversifiés, et de projets fédérateurs comme celui-ci» affirme M. Crépin, principal. Du gagnant-gagnant pour les élèves, pour l'USMM, qui profitera probablement de leur progression, et pour le collège.

Le basket, un jeu d'enfant

Le basketball s'invite aussi dans les écoles primaires avec l'opéra-

tion "basket à l'école" de la Fédération Française de Basketball. Dix classes de cycles 3 s'initieront aux joies du "dribble" et du "shoot". «Nous avons proposé ce projet pour faire connaître le basket aux plus jeunes, et pour renforcer les liens entre l'école et le collège», explique Christophe. Il ne s'agit pas d'une animation "clefs en main" dans les classes, mais d'un véritable travail de relai et de transmission. Ainsi, le professeur d'EPS a animé une formation auprès des enseignants. «Ce projet nous offre la possibilité de

Un coup de pouce aux projets du collège

D'ici la fin de l'année, les collégiens sillonneront la ville de foyer en foyer, pour vendre calendriers et porte-clefs entre 3 et 4 €. Les recettes de cette vente au porte-à-porte serviront à financer des projets éducatifs : un séjour au ski, un séjour multi-activité, ainsi que les activités de l'Association Sportive du collège (notamment l'escalade).

compléter nos compétences en EPS», indique Sophie Martin, enseignante à Guy-Môquet. «Les ateliers proposés sont ludiques et faciles à mettre en place dans nos classes, ajoute Elise Gariazzo, sa collègue. Nous avons découvert le basket sous un autre angle.» Forts de leurs nouveaux savoirs, les enseignants mèneront un cycle basket avec leurs classes, et participeront à un grand tournoi en fin d'année. Lors de cette journée sportive, les élèves de primaire rencontreront les collégiens qui arbitreront les matches.

Des moyens financiers modestes, mais un soutien solide de tous les partenaires donnent à ces projets fédérateurs toutes les chances de s'épanouir dans le temps.

→ MATCHS

Pour connaître les lieux et horaires : www.usmm.asso.fr. Sous réserve de modification.

BASKETBALL Seniors Masculins Nationale 3

> 28 novembre : USMM/Amicale Neuville aux bois

Seniors Féminines Excellence

Départementale

> 15 novembre : USMM/AC

Boulogne-Billancourt

> 29 novembre : USMM/Courbevoie

VOLLEYBALL Seniors Féminines Nationale 3

> 8 novembre : USMM/Amiens

Longueau métropole VB

> 29 novembre : USMM /Volley club

Harnes

Seniors Masculins Départemental 1 :

> 15 novembre : USMM/Courbevoie

Sport

> 29 novembre : USMM/Fontenay

AS

HANDBALL Seniors Masculins PréNationale

> 15 novembre : USMM/Plaisir HBC

> 5 décembre : USMM/Stade de

Vanves

Seniors Féminines PréNationale

> 15 novembre : USMM/HBC

Conflans

EQUIPEMENT MUNICIPAL

Petite histoire d'eau

Qui suis-je ? J'ai 40 ans, mesure 12 mètres de long, vis caché sous l'école Jean-Jaurès.

J'accueille les enfants pour leur apprendre à nager, et quelques anciens pour les distraire...

Peu de gens le savent, mais les sous-sols de l'école Jean-Jaurès abritent... une piscine ! A la construction du groupe scolaire dans les années 50, cet espace accueillait des douches municipales. A cette époque où avoir une salle de bain chez soi était un luxe, la grande toilette hebdomadaire des enfants était une activité à part entière de la Maison de l'enfant ! Puis les HLM ont fleuri sur le béton malakoffiot, et le confort moderne a rendu les douches publiques obsolètes. En 1970, la municipalité a décidé de profiter des nombreuses arrivées d'eau pour construire un bassin d'initiation à la natation.

Modeste mais ambitieux

Plus modeste que sa petite sœur le stade nautique, cet équipement discret de 6 mètres sur 12 n'accueille pas moins d'une centaine de baigneurs par jour. Une trentaine de classes, de la maternelle au CE1, y viennent tout au long de l'année pour se familiariser avec la natation.

Une partie de plaisir, à en croire l'enthousiasme avec lequel les enfants exécutent les consignes : faire le tour du bassin en "araignée", "faire des bisous à l'eau", nager avec une "frite". «Nous abordons l'apprentissage sous forme de jeux, raconte Hamid Mesror, un des maîtres-nageurs qui assurent les cours. Les plus petits s'habituent à l'immersion, aux déplacements dans l'eau, à garder l'équilibre. Les plus grands apprennent à plonger et à parcourir une certaine distance en nageant».

Le bassin Jean-Jaurès accueille aussi les grandes personnes. Les seniors y viennent pour un cours d'aquagym, l'occasion pour certains de se familiariser avec la baignade.

On ne badine pas avec l'hygiène

Accueillir tout ce beau monde nécessite une hygiène irréprochable, comme nous l'explique Jean-Pierre Gautier, des services techniques de la Ville : «Maintenir une eau de qualité relève d'un équilibre très fragile, auquel l'équipe de chauffagistes veille quotidiennement : analyses de l'eau, vérification de la température, remise à niveau, etc. Les normes sont très strictes pour ce type d'équipements, contrôlé régulièrement par la DDASS. Le local technique abrite une batterie de machines perfectionnées qui nous transmettent les données nécessaires. Deux fois par an, le bassin est entièrement vidangé et nettoyé.» Grâce à ces soins attentifs, et quelques lifting réguliers, le bassin Jean-Jaurès continue, depuis 40 ans, d'accomplir sa mission principale : initier tous les enfants à la natation dans des conditions optimales.

«Ici on fait plein de choses amusantes et on apprend à nager. Ça nous sert pour devenir grands.»
(Valentine, 5 ans)



Le marché des créateurs 2009 aura lieu les 5 et 6 décembre, à la salle des fêtes Jean-Jaurès. Pour la 7^{ème} année consécutive, il réunira 70 artisans, doués de leurs mains et passionnés, fidèles au rendez-vous. Quelques portraits de créateurs adeptes...

Marché des créateurs Edition 2009



Le marché des créateurs

est un rendez-vous incontournable à Malakoff. Chaque hiver, peu avant Noël, la salle des fêtes se transforme en marché de l'artisanat, où les talents se rencontrent dans la convivialité. Annick Le Guillou, créatrice de luminaires, mosaïques et objets de décoration, est à l'origine de cette belle aventure. Elle a aujourd'hui



Annick Le Guillou, fondatrice du Marché des créateurs.

abandonné la création pour s'investir pleinement dans l'organisation de cette manifestation. «Dans une société où la "valeur" des gens ou des choses ne se mesure plus qu'en termes de salaire ou de prix, ça me fait plaisir de mettre une pierre à l'édifice d'un monde parallèle, explique-t-elle. En effet, certaines personnes tentent de sortir de cette spirale infernale du "travailler plus pour consommer plus"... Car créer à la main des pièces uniques ne peut pas être rentable. La motivation financière n'est plus le moteur principal, même si c'est une donnée importante qu'on ne peut pas totalement balayer. Il s'agit d'un compromis entre travail et plaisir de créer, entre qualité de vie et rencontre sans inter-

médiaire entre le créateur et son public. Dans ce monde parallèle, le plaisir de créer, récupérer, re-"customiser" a pris le dessus. Le marketing, la "marque", le conformisme sont mis entre parenthèses». Au fil des ans, cet objectif de départ a rassemblé autour de lui différents artisans, dont le dénominateur commun est la passion de créer, pour inciter à consommer autrement.

Un marché pour des créateurs

Les participants présents à la salle des fêtes Jean-Jaurès ont des motivations diverses, mais sont tous "artistes" dans l'âme. «Je travaille avec mes mains et avec mon cœur» témoigne Fabienne Lesterlin, dont la spécialité est le collage sur objets, mannequins, meubles et tableaux. Je participe

au marché depuis sa 2^{ème} édition, car je suis curieuse et les rencontres que j'y fais sont très intéressantes.» Pour Sandra Derrez,

illustratrice, cette manifestation a été un véritable tremplin dans sa carrière : «Tout s'est enclenché en 2007, lorsque j'ai assisté au marché des créateurs. Cet événement était pour moi un prétexte pour me lancer dans l'illustration. J'ai réalisé des dessins sur le thème des fées. Les gens ont aimé mon travail. Le bouche-à-oreille a fonctionné. Je suis entrée dans le réseau. La cabane à livres m'a contacté pour me proposer un

dépôt. Aujourd'hui, je suis adhérente à l'Association des Créateurs d'Ici et d'Ailleurs. Je travaille sur un projet de livre pour enfant avec une amie, et réalise une affiche pour un théâtre. L'illustration est devenue mon métier».

Tremplin, lieu de rencontres amicales et professionnelles, moment convivial, le marché des créateurs est avant tout un espace où l'artisanat sous toutes ses formes s'exprime.



Marché des créateurs

Les 5 et 6 décembre

De 10 h à 19 h

Salle des fêtes Jean-Jaurès

51 bd Gabriel Péri

Plus d'infos :

<http://www.vitrine-des-createurs.com/>

Convivialité, originalité des créations sont au rendez-vous du marché des créateurs.

To be l'Europe or not to be ?

Après *We are la France*, Jean-Charles Massera et Benoît Lambert récidivent dans la dénonciation de la civilisation des "petits bourgeois blancs occidentaux". Avec *We are l'Europe*, ils réaffirment leur refus de l'aliénation à un système manipulateur et proposent de réveiller les consciences populaires.

❖ « Le projet WALE (We Are l'Europe) est un temps de pause pour parler de deux ou trois trucs », c'est ainsi que se définit la collaboration de l'écrivain et du metteur en scène. *We Are l'Europe* est en effet un condensé de questions sur le monde, la société contemporaine, notre système socio économique mondialisé, les relations humaines, etc. A travers des échanges spontanés sur des sujets qui varient du global (la mondialisation) au local (le quotidien), de vraies

**«Notre désir commun était de voir des questions politiques, sociales, métaphysiques portées par des gens ordinaires, et non des experts, dans un souci d'égalité des intelligences et des compétences»
Benoît Lambert, metteur en scène**

questions se dessinent sur le sens de la vie. «C'est quoi nos désirs, là, aujourd'hui ?», «Dans un monde aussi détérioré, où c'est évident que tout est plus où moins en train d'partir en sucette, tu t'construis comment ?», «Tu crois qu'y a des endroits pour penser ?», les questions



L'affiche de "We are l'Europe", réalisée par Malte Martin, symbolise Monsieur Tout le monde, qui sourit en achetant, avec ses euros, dans la société de consommation.

existentielles s'entrechoquent sur scène. Le texte est une invitation à la réflexion, à une prise de conscience que nos désirs sont manipulés par la société de consommation et qu'il ne tient qu'à nous de s'en libérer, de sortir du moule.

La conscientisation du peuple

«Notre désir commun, avec Jean-Charles, était de voir des questions politiques, sociales, métaphysiques portées par des gens ordinaires, et non des experts, dans un souci d'égalité des intelligences et des compétences»,

explique Benoît Lambert. Le langage, brut, vulgarisé et l'humour servent cet objectif. Les sept comédiens sur le plateau représentent Monsieur et Madame tout le monde. Ils confrontent leurs opinions, leurs contradictions sur un mode décalé, presque surréaliste. «On avait envie d'être dans un registre drôle, précise le metteur en scène. On voulait aborder les inquiétudes propres à notre époque, en sortant de l'état de consternation. Il ne s'agit donc pas uniquement de rire de nos malheurs, mais de se dire que, finalement, la situation n'est pas si

désespérée. Le rire est une mise à distance avec son environnement, et donc une forme de dissidence.»

{ Rendez-vous

Au Théâtre 71

3, place du 11-Novembre
Tél. : 01 55 48 91 00
www.theatre71.com

> Du 7 au 14 novembre
Au fil d'Edipe, tentative de démêlage du mythe

De la compagnie Les Angés au plafond.

Spectacle programmé dans le cadre du festival MAR.T.O

(www.festivalmarto.com). Voir article du Malakoff-infos n° 231 d'octobre 2009, page 22, téléchargeable sur le site www.ville-malakoff.fr, rubrique Malakoff-infos.

> Du 18 novembre au 5 décembre

We are l'Europe

Texte de Jean-Charles Massera, et mise en scène de Benoît Lambert.

> Le 28 novembre à 17 h
Conversation avec B. Lambert ; J.-C. Massera, C. Schiaretti et J.-P. Siméon au théâtre.

* EXPOSITION

"Signes et traces"

Atelier *État des lieux*

Les œuvres de Sylvianna le Martelot et Gabriel Andivero ne se ressemblent pas. L'énergique Gabriel agite les couleurs et les matières. Sylvianna les utilise comme support d'écritures anciennes, de graphismes de contrées lointaines. Pourtant, accrochés côte à côte, les tableaux de ces deux artistes s'assemblent plutôt bien. Et pour cause. Le duo partage depuis des années le même atelier au 16 de la rue Paul-Bert.

Il y a quelques mois, l'envie est née d'ouvrir cet espace de création au public. Une façon de prolonger l'esprit de rencontre. «Il s'agit de présenter un état des lieux de notre travail, explique Sylvianna. Tout ceci dans un esprit simple, convivial, "comme à la maison".» *État des lieux*, c'est le nom choisi pour ces temps d'exposition, entre portes ouvertes et "vernissage permanent". Lieu de création et d'expositions, l'atelier accueillera également des conférences autour de l'histoire de l'Art, et sert d'hébergement pour des artistes de passage. Un lieu aux multiples facettes à découvrir le dernier week-end de novembre lors d'une exposition autour des "signes et traces".



{ Rendez-vous

Etat des lieux

Exposition de Sylvianna le Martelot et Gabriel Andivero dans leur atelier, 16, rue Paul-Bert.

Du 27 au 29 novembre : vendredi à partir de 18 h, samedi de 11 h à 20 h, dimanche de 11 h à 18 h.

Atelier d'écriture

A vos plumes ! A l'initiative de la Kaz'Art, la journaliste Nathalie Girbal animera, tout au long de l'année, un atelier d'écriture ludique et créatif pour toutes les générations. Les premières séances s'écritront sur le mode biographique.

> Maison de la Vie Associative, 28 rue Victor-Hugo.

Samedis 21 novembre et 12 décembre, de 14 h 30 à 17 h. 10 € - gratuit pour les enfants. Inscriptions et renseignements au 06 14 46 33 99 – natgirbal@hotmail.com

Ilhaâm project

Spectacle présenté par la Kaz'Art. Omri et Nina sont deux troubadours des temps modernes. Parce que les chansons voyagent à pied, les leurs parlent toutes les langues et se nourrissent de tous les airs. Auteurs, compositeurs, chanteurs et musiciens, ils peuvent aussi se révéler conteurs ou clowns danseurs...

Samedi 14 novembre à 19 h 30.

> Salle Marie-Jeanne, au 14, rue Hoche (côté allée Marie-Jeanne).

Prochainement à la Maison des Arts

Place aux jeunes artistes, avec David Mesguich et Valentin Van der Meulen, qui ont imaginé pour la Maison des Arts une pièce collective. Article dans le prochain Malakoff Infos.

> Maison des Arts, 105 av. du 12-février-1934 –

<http://maisondesarts.malakoff.fr>

Exposition du 12 décembre au 31 janvier. Vernissage le 12 décembre à partir de 18 h 30.

* CHEZ ACKENBUSH

Collecte d'étiquettes !

En décembre, Ackenbush accueille Anne Petrequin.

Depuis 1999, l'artiste collectionne des étiquettes imagées de vêtements ou autres (tissées, plastifiées ou en cuir), qu'elle revisite et présente au public.

Pour participer à cette prochaine exposition, vous êtes invités à découper délicatement les étiquettes de vos cols, poches, couvertures ou autres textiles. Belles images ou mots signifiants seront les bienvenus. Glissez-les dans une enveloppe avec votre nom, et déposez-les Chez Ackenbush, au 3 rue Raymond-Fassin.

> Du samedi 5 au dimanche 20 décembre : exposition d'Anne Petrequin, et parution du n° 8 de la collection "derrière la vitre", images d'Anne Petrequin

sur un texte original de Bernard Noël. Vernissage et lecture le 5 à partir de 18 h.

> Dimanche 13 décembre à 17 h : récital Bach avec Élisabeth Joyé au clavecin.





EXPOSITION



Voyageuses de l'imaginaire

→ Il est **des voyageurs qui n'ont besoin de rien pour partir à l'autre bout du monde**. Sylvie Lahargou et Malalaso Ranaivo-Jannès en font partie. Il y a quelques mois, ces deux artistes ne se connaissaient pas. «La Kaz'Art a découvert mon travail lors des ateliers portes ouvertes», raconte Malalaso. Ils m'ont proposé de rencontrer Sylvie pour un projet d'exposition commune.» «Le coup de cœur a été réciproque», poursuit Sylvie. Cette alchimie immédiate a fait naître l'envie d'une collaboration artistique. Parmi les œuvres présentées du 7 novembre au 6 décembre, certaines ont été réalisées à "quatre mains".

→ Originaire de Madagascar, **Malalaso Ranaivo-Jannès** a inventé une façon de prolonger le lien avec ses racines. «Je tiens un "carnet de vie", une sorte de carnet de voyage qui m'accompagne au quotidien, et me relie à mon pays. J'y exprime le vertige des années qui passent, creusant la distance.» De ses souvenirs d'enfance, elle garde les histoires contées par la grand-mère au coin du feu, le rouge éclatant de la terre. A travers peintures, collages, croquis, portraits, broderies, Malalaso retisse les fils de son histoire et nous emmène en voyage.

→ C'est à travers les visages que **Sylvie Lahargou** parcourt le monde ; ses portraits à l'aquarelle ou au pastel sont autant de rencontres avec nos alter ego des cinq continents. «Je dessine à partir de photos de voyages, les miennes, ou celles que l'on me confie. Dessiner, pour moi, c'est une autre façon de voyager, de m'évader. A chaque fois que je commence un portrait, j'ai l'impression de faire une rencontre.» Curiosité, goût des autres, de l'ailleurs, et des couleurs... ce duo de plasticiennes a de quoi transporter le public.

> Sylvie Lahargou et Malalaso Ranaivo-Jannès : exposition du **7 au 21 novembre** à la **MJQ** (4, bd Henri-Barbusse) – Vernissage le 6 novembre à 18 h 30 - Visite guidée avec les artistes le 18 novembre après-midi.

> Du **24 novembre au 6 décembre** à la **Maison de la Vie Associative** (28, rue Victor-Hugo) – Rencontre avec les artistes le 24 novembre à 18 h 30.



CONFÉRENCES

"Musique et cinéma"

❖ Le premier trimestre s'annonce cinéophile au conservatoire. Fin novembre, trois conférences sont organisées en partenariat avec l'ACLAM, autour du thème "Musique et Cinéma". Le compositeur Antoine Duhamel, auteur de plus d'une soixantaine de partitions pour le Septième art, anime ces rencontres musicales et cinématographiques.

Mercredi 25 novembre à 18 h : présentation de *24 images de mon cinéma*, rétrospective des musiques de films composées par Antoine Duhamel. Répétition publique avec l'ensemble de musique de chambre.

Jeudi 26 novembre à 19 h 30 : concert au conservatoire (66-68 bd Gabriel-Péri), suivi d'une conférence autour de *24 images de mon cinéma*.

Dimanche 29 novembre à 15 h : projection au cinéma Marcel-Pagnol (17, rue Béranger) du film *Le rêve du singe fou*, de Fernando Trueba, dont la musique a été composée par Antoine Duhamel, suivie d'une conférence.

> Renseignements et réservations au 01 47 46 75 78.

→ **Services de garde**

Garde médicale

Du lundi au samedi : 20 h-24 h.

Dimanches et jours fériés : 9 h-13 h et 16 h-24 h.

> 10, bd des Frères-Vigouroux, Clamart. Indispensable de prendre rendez-vous au 15.

Pharmacies

8 novembre : Hélyry

> 21, ter bd Stalingrad, Malakoff.

11 novembre : Montlouis

> 86, avenue Pierre-Larousse, Malakoff.

15 novembre : Provent

> 112, bd Gabriel-Péri, Malakoff.

22 novembre :

Razafindratsita

> 24, rue Hoche, Malakoff

29 novembre : Tran Seng

Lyky

> 10, rue Béranger,

Malakoff

6 décembre : Treussard-

Hernandez

> 20, avenue Pierre-

Brossolette, Malakoff

13 décembre : Truong

> 172, avenue Pierre-

Brossolette, Malakoff

Infirmières

Mmes Lefaure, Raffanel,

Tutin et M. Poupeau :

> 01 46 54 25 47.

Marie Minasi et Elise

Dupuis

> 01 46 55 82 05.

Judith Stoop-Devesa

> 01 57 63 80 92 ou 06 75

73 95 61 ;

et Marie-Dominique

Barbier

> 06 62 83 88 46.

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés :

appelez le 15 pour avoir

adresse et téléphone de la

maison médicalisée où

sont assurées les urgences

dentaires. Autres jours :

contactez les cabinets den-

taires (numéros dans

l'annuaire).

Urgences vétérinaires

Appelez votre vétérinaire

habituel.

SERVICES

→ **Calendrier des Journées Nationales d'appel à la générosité publique**

- Campagne de l'œuvre nationale du bleu et de France : du 2 au 11 novembre, avec quête

- Journées nationales du Secours catholique : les 14 et 15 novembre

- Campagne contre les maladies respiratoires : du 16 au 29 novembre. Avec quête les dimanches 22 et 29.

- Journées Sidaction « Ensemble contre le sida » :

du 30 novembre au 2 décembre. Avec quête.

- Association Aides : le 1^{er} décembre avec quête.

→ **Service des impôts**

Dans le cadre de l'information annuelle donnée à une certaine catégorie d'usagers professionnels, le Service des impôts des entreprises de Vanves organise, le 26 novembre de 9 h à 12 h, une demi-journée d'information ayant pour thème : "le statut de l'auto-entrepreneur" (définition, conditions à remplir, régime fiscal, obligations fiscales et comptables, perte de statut).

→ **Aide de fin d'année pour les jeunes**

Vous avez entre 16 et 25 ans (non révolus) ? Vous habitez à Malakoff ? Vous êtes inscrits dans un parcours d'insertion professionnel (CIVIS, Pôle Emploi, Contrat en alternance) ? Alors, nous avons le plaisir de vous annoncer que vous pouvez bénéficier d'une Aide de fin d'année. Cette aide est allouée par la Municipalité, via le CCAS, en collaboration avec la Mission Locale. Sa vocation est de renforcer le soutien à l'égard de toutes celles et ceux qui rencontrent des difficultés et de leur permettre de connaître un peu de réconfort lors des fêtes de fin d'année. Les inscriptions sont ouvertes du 19 octobre jusqu'au 16 novembre 2009.

Seules les personnes correspondant aux conditions établies pourront bénéficier de cette aide, nous vous invitons donc à contacter : L'équipe de la Mission locale au : 2, rue Augustine Variot.

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et le mercredi après-midi de 13 h 30 à 17 h.

→ **Concrétisez votre projet de création d'entreprise avec Sud de Seine**

La Communauté d'agglomération Sud de Seine, en partenariat avec la Boutique de gestion, propose une réunion d'information collective gratuite sur la création d'entreprise :

Le mardi 24 novembre de 9 h 30 à 11 h 30

Hôtel de Ville de Bagneux (3^{ème} étage)

57 avenue Henri Ravera 92220 BAGNEUX

Jeu de simulation et d'initiation à la gestion d'entreprise

Les 18, 19 et 20 novembre, la Communauté d'agglomération Sud de Seine, en partenariat avec la Boutique de Gestion, propose un atelier d'initiation à la création et gestion d'entreprise.

Autour d'un jeu pédagogique, les participants gèrent, sur trois jours pleins, une entreprise virtuelle et en découvrent le fonctionnement économique et financier.

Cette prestation est ouverte gratuitement aux résidents de Sud de Seine (Bagneux,



Listes électorales

Inscrivez-vous !

Les élections régionales auront lieu en mars 2010. Ce rendez-vous citoyen est important, n'hésitez pas à vous inscrire sur les listes électorales si ce n'est pas déjà fait ! La date limite des inscriptions est le 31 décembre 2009 inclus.

Les électeurs déjà inscrits, mais ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune, sont invités à informer la mairie de leur nouvelle adresse.

Les jeunes français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2010 sont également invités à contacter le service des élections avant le 31 décembre, s'ils n'ont pas été informés par courrier de leur inscription d'office.

Les pièces à produire pour s'inscrire sur les listes électorales sont : la carte nationale d'identité ou le passeport et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité). Les personnes hébergées doivent aussi fournir une attestation de l'hébergeant, une photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeant, un justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant et un justificatif de domicile de l'hébergé (feuilles de paye, carte d'étudiant, RIB, attestation de la sécurité sociale).

Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff).

Lieu : Communauté d'agglomération Sud de Seine

28, rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses

Inscription obligatoire pour les 2 formations

Communauté d'agglomération Sud de Seine

Service développement économique

Assia KLOUL

Tél. : 01 55 95 81 75 /

01 55 95 84 06

economie@suddeseine.fr

www.suddeseine.fr

ÉTAT CIVIL
DU 30 AOÛT
AU 3 OCTOBRE 2009

→ **Bienvenue**

- Bousquet - - Morales Lucas
- Hammadi Anaïs et
- Rachelle • Goarnisson
- Gaëtan • Ouachani Yasmine
- Leymarie Nolhan •
- Cornevin Hugo • Lunet - -
- Sauvestre Gaspard • Souare
- Ismaël • Ba Yérim •
- Coppéré Noé •
- Randriatrimomanana
- Andy • Limery Ylan •
- Benmadache Imran • Lehy
- Tristan • Hocini Emma •
- Dagnioko Alamouta •
- Cosvin Mathilde • Santoto
- Giuliano • Fontana
- Edouard • Zouaoui Maïssa •
- Galosi Noa • Soumahoro - -
- Niare Lalia • Péteul Elsa •
- Zunino Ethan • Fall Zaid •
- Sylla Philippe • Deal
- Rebecca • Berreguig Yanis •
- Triboult Youenn • Uscatu
- Marianne • Frej Sabri •
- Chergui Ibtissame •

→ **Vœux de bonheur**

- Lacroix Nicolas et Pereira
- Céline • Leroux Stéphane et
- Lemeunier Valérie • Ekofu
- Guyguy et Makaya Mbao
- Chimène • Balas Olivier et
- Peudon Aude • Gnatek
- Dariusz et Kaput Iwona •
- Larbi El-Khader et Hand
- Ouyahia Samira • Jabeur
- Mohamed et Dounit Hinda

• Ben Salah Karim et
Cataldi Sylvie •

→ Condoléances

Davies Armisticia, 72 ans •
Thibault veuve Feisthommel
Micheline, 77 ans • Ndong

Awa, 48 ans • Gingat
Suzanne, 68 ans • Poulalion
épouse Michel Jane, 77 ans •
Janiaux Marie-Line, 44 ans •
Adem Micheline, 64 ans •
Briche veuve Rousseau
Jacqueline, 71 ans •

URBANISME

→ Permis

Autorisations accordées du 07.09.2009 au 07.10.2009

Abboud Antoine, Ravalement, changement de toiture avec pose d'un panneau solaire, modification de fenêtres et implantation de velux sur un bâtiment à usage de commerce et logement. 40 rue Louis-Girard •

Bouzarkouna, Modification d'une vitrine commerciale. 147 bd Gabriel-Péri •

Turina Dominique, Pose d'un velux en toiture d'un pavillon. 46 rue Jules-Guesde •

Lyczac, Modification de la vitrine d'un commerce. 68 rue Paul-Vaillant-Couturier, angle rue Alexis-Martin •

Néant Luc, Pose de deux panneaux photovoltaïques sur la toiture d'un pavillon. 52 rue Etienne-Dolet •

L'Immobilière Ile-de-France, Démolition de locaux d'activité et construction d'un immeuble de bureaux. 10 rue Raymond-David •

Quesada Marco, Modification des espaces verts et de la surface des combles. 17 bis rue Drouet-Peupion •

SCCV Malakoff Larousse, Démolition de locaux d'activité et construction d'un immeuble de logements, activité et commerces. 45/47 avenue Pierre-Larousse •

Thory et Ledu Audrey et Marc, extension d'un pavillon et végétalisation du toit terrasse. Démolition partielle d'un pavillon. 14 villa Paulette •

Poisson Gouyou Xavier, Extension et surélévation d'une maison. Démolition d'annexes. 45 avenue Augustin-Dumont •

ASSOCIATIONS

→ Vie libre

Nous pouvons vous aider face à l'alcool !

Si vous (ou l'un de vos proches) avez un problème avec l'alcool, Vie libre peut vous aider dans la discrétion la plus totale.

Réunions sous forme de tables rondes, les 1^{er} et 3^{ème} jeudis de chaque mois à 20 h, derrière le centre administratif et médical Henri-Barbusse, début bd Henri-Barbusse. Pour un rendez-vous individualisé (malade ou conjoint) : permanence les 2^{ème} et 4^{ème} mercredi de chaque mois, de

16 h à 19 h, à la Maison de la Vie Associative, 26 rue Victor-Hugo.
Contacts : Jean-Jacques Maître au 01 75 49 68 13 ou 06 59 11 47 50.

→ BTP-Retraite

PRO BTP Caisse de Retraite du Bâtiment et des Travaux Publics accueille ses retraités franciliens du Bâtiment et des Travaux Publics au Pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne, le mardi 15 décembre 2009, de 12 h à 18 h.
Un programme haut en couleur (sur le thème du

Avez-vous fait entretenir votre chaudière ? Et vos aérations ? Dès aujourd'hui, adoptez les bons réflexes.

Monoxyde de carbone Prévenir les intoxications

Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est un gaz asphyxiant particulièrement redoutable. Il résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil ou d'un moteur fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel, à l'éthanol, etc. Se diffusant très rapidement dans l'environnement, le monoxyde de carbone prend la place de l'oxygène dans le sang après avoir été respiré. Il provoque maux de tête, nausées, fatigue, malaises ou paralysie musculaire et peut entraîner, en moins d'une heure, le coma voire le décès. Les personnes intoxiquées peuvent garder des séquelles à vie. En France, on a enregistré 1353 épisodes d'intoxication au monoxyde de carbone, ayant touché 4197 personnes, pour l'année 2007. Avec une centaine de décès par an, il s'agit de la première cause de mortalité par intoxication aigüe.

Plus de trois quarts des intoxications ont lieu pendant la période de chauffe, d'octobre à mars. Ces accidents se produisent à 86% dans l'habitat et la chaudière en est à l'origine dans 42% des cas. Ils sont souvent dus à un défaut des appareils de combustion, à une ventilation insuffisante, à un défaut d'entretien des conduits de fumée ou encore une mauvaise utilisation de certains appareils. Chaudières et chauffe-eau, poêles et cuisinières, cheminées et inserts, tous les appareils à combustion sont concernés. Pour éviter tout risque, adoptez dès maintenant les bons réflexes.

Les bons gestes prévention :

> chaque année, faites systématiquement vérifier et entretenir vos installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits

de fumée (par ramonage mécanique), par un professionnel qualifié
> aérez au moins 10 minutes chaque jour votre logement, même lorsqu'il fait froid

> maintenez les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et n'obstruez jamais les grilles d'aération (si la pièce est insuffisamment aérée, la combustion au sein des appareils sera incomplète et émettra du monoxyde de carbone)

> n'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage, tels les cuisinières, etc

> nettoyez régulièrement les brûleurs de votre cuisinière à gaz

> respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion

> ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu, ceux-ci étant conçus pour une utilisation brève

En cas d'intoxication :

Maux de tête, nausées, malaise et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone. Si vous soupçonnez une intoxication :

> aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres

> arrêtez si possible les appareils à combustion

> évacuez au plus vite les locaux et bâtiments

> appelez les secours

Pour plus d'infos :

Contactez le service municipal d'hygiène et de santé : 01 47 46 76 84

www.inpes.sante.fr (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé)

www.sante.gouv.fr (Ministère de la santé et des sports)

carnaval) autour d'un repas de gala, grand bal avec orchestre, spectacle cabaret...

Contact à prendre auprès de votre correspondant de proximité PRO BTP de votre commune : Madame Jardy (tél. : 01 49 65 91 40) ou Madame Martinet (tél. : 01 46 55 16 83).

Pour toute information complémentaire : www.probtp.com

→ Secours Populaire

Le samedi 21 novembre aura lieu la grande braderie du Secours Populaire, à la Maison de la vie associative, 26 rue Victor-Hugo.

→ Orphelins de guerre ou du devoir, pupilles de la Nation

L'A.N.P.N.O.G.D. recherche les Pupilles de la Nation des Hauts-de-Seine, afin de les informer de leurs droits et les accompagner dans leurs démarches si besoin.

Si dans votre entourage, vous connaissez des Orphelins ou des Pupilles de la Nation, victimes "d'actes de barbarie" au cours de la guerre de 39/45, informez les, car il est probable qu'ils ignorent leurs droits à une indemnisation. Renseignements : Janine Bonnet-Pauty 01 46 03 93 42 06 80 66 87 97

→ Osmose

Une réunion d'information sur le thème "Cancer : la chirurgie réparatrice" à destination des personnes malades et de leur entourage, aura lieu le mardi 24 novembre de 14 h à 16 h. Des ateliers relaxation et des ateliers diététique sont également organisés entre septembre 2009 et juin 2010. La réunion d'information et les ateliers ont lieu dans les locaux du

réseau Osmose, situés 20 avenue Edouard Herriot – Immeuble Le Carnot – Hall 9 – 92350 Le Plessis-Robinson.

La réunion et les ateliers sont gratuits.

Pour tout renseignement et inscription : 01 46 30 18 14 ou info@reseau-osmose.fr

→ Openin4

Pour fêter sa 1^{ère} bougie, l'association organise un concert de rock gratuit le samedi 28 novembre, à 20h, à la MJQ, 4 bd Henri-Barbusse.

→ Baby bouge

L'association rappelle que le spectacle de Noël "La Maison des doudous" aura lieu le jeudi 26 novembre à 9 h 45, salle Léo-Ferré (inscription à 9 h 30 sur place 2 € par enfant). Pour tout renseignement : Françoise Ricard (01 47 35 44 56).

→ L'Amicale bretonne de Malakoff

L'assemblée générale de l'Amicale bretonne de Malakoff-Paris rive gauche se tiendra le samedi 21 novembre à partir de 15 h au Châlet Larousse, 26 avenue Pierre-Larousse à Malakoff.

Le traditionnel banquet de l'Amicale aura lieu le samedi 23 janvier 2010, à partir de 20 h, dans la salle des fêtes Jean-Jaurès, 51 boulevard Gabriel-Péri. Ce dîner dansant sera animé par Les Bleuzettes, orchestre que les danseurs habitués apprécieront chaque année. L'Amicale recrute ! Notre bureau a besoin de s'étoffer par l'arrivée de personnes dynamiques et motivées, ce qui permettrait de maintenir et développer nos activités.

Renseignements et réservations

Contact : Madame Gisèle Gautier
4 rue Léon-Salagnac
(01 46 57 04 01).

→ Secours catholique

La Collecte Nationale du Secours Catholique aura lieu le dimanche 15 novembre. Vous pouvez aussi envoyer vos dons à l'adresse suivante : "Secours Catholique BP 455 Paris 7". Nous vous en remercions.

→ FNACA

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances, et déjà votre comité FNACA commence sa nouvelle année 2009-2010 comme les écoliers. Nous avons deux informations à vous communiquer : - Votre assemblée générale annuelle aura lieu le dimanche 15 novembre à 9 h 30 à la Maison de la vie associative, 28 rue Victor-Hugo. - Votre prochaine soirée dansante aura lieu le samedi 13 février 2010 à la salle des fêtes Jean-Jaurès. Veuillez retenir sur votre agenda ces deux dates importantes. Chers adhérents (es) et futurs (es) adhérents (es), nous comptons sur votre présence.

→ Falen

Après celles de Bogoya et Sanspéléga, la troisième école est en cours de construction dans le village de Dissiam, au centre-est du Burkina Faso. Nous aurons le très grand plaisir de vous en montrer les premières photos lors de notre fête annuelle qui aura lieu le dimanche 15 novembre : Salle des fêtes, 49 boulevard Gabriel Péri. Métro : Malakoff-Plateau de Vanves. Nous vous attendrons à 12 h pour l'apéritif ; sui-

vrant le repas, le bilan de nos activités et un concert de l'artiste franco-sénégalais Meïssa !

Réservez le plus rapidement possible en nous adressant votre règlement de 20 euros par adulte et 5 euros par enfant de 4 à 12 ans (gratuit pour les moins de 4 ans).

→ Compagnie Ouï dire

Pour cette nouvelle rentrée à Malakoff, La Compagnie Ouï-Dire propose des cours de théâtre et d'audiovisuel pour Adultes amateurs : débutant ou expérimenté, recherchant un cours en semaine ou en week-end de théâtre ou d'audiovisuel (interprétation face caméra, écriture, montage) conciliant plaisir, bonne humeur et rigueur, n'hésitez pas à consulter le site <http://www.compagnieouïdire.fr> ou à téléphoner pour tous renseignements au 01 44 65 05 36.

→ Nouvelle vague nautique

Bonjour à tous les marins de Malakoff Voile. L'association est désormais présente à la Maison de la vie associative, le temps de réaliser l'aménagement. L'assemblée générale se tiendra à la Maison de la vie associative le samedi 5 novembre, de 9 h à 12 h. Pour tout renseignement sur les inscriptions, appelez le 01 42 53 16 25 ou 06 08 82 56 38, ou envoyez un mail à pierrotvn@voila.fr

→ MRAP

Victime ou témoin de discriminations racistes : le comité local du MRAP (Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples) de Nanterre vous accueille sur rendez-vous 2 lundis par

mois. Pour prendre RDV, vous pouvez soit nous téléphoner au 01 47 24 75 02, soit nous envoyer un e-mail à l'adresse suivante : mrapp.nanterre@orange.fr Nous ne manquerons pas de vous recontacter rapidement.

Calendrier des permanences 2009-2010

Les lundis de 17 h à 19 h à la Maison des associations, 27 rue Sadi Carnot, 92 000 Nanterre.

2009 : 16, 30 novembre ; 14 décembre.

2010 : 11 et 25 janvier ; 8 février ; 15 et 29 mars ; 12 avril ; 3, 17 et 31 mai ; 14 et 21 juin.

→ La Fabrica'son

> Vincent Jourde Quartet
Dimanche 8 novembre à 16 h

Vincent Jourde-saxophone
Philippe Monange-piano
Pierre-Yves Le Jeune-contrebasse
Benoist Raffin-batterie

> Jazz en scènes
Dimanche 13 décembre à 16 h

Boris Blanchet Duo et Barret /Pellem Duo (co-organisée par la FSJ)
La Fabrica'son
157 bd Gabriel-Péri
www.fabrica-son.com



→ Parution des infos associatives

Vous êtes une association ? Pour faire publier vos annonces dans Malakoff-infos, envoyez les au journal, avant le 15 du mois précédant sa parution, par mail : ableger@ville-malakoff.fr, par fax : 01 47 46 76 88, ou par courrier : Malakoff-infos, Hôtel de Ville, 1 place du 11-Novembre, 92240 Malakoff.

Optic 2000

2^{ème} PAIRE
Pour le plus
POUR TOUS
même en progressifs solaires



* Pour l'achat d'une paire de lunettes progressives pour les enfants, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel de 20% sur les verres progressifs. Pour bénéficier de ce tarif, vous devez acheter une paire de lunettes progressives pour les enfants. Les verres progressifs pour les enfants sont disponibles à partir de 170 euros. Pour plus d'informations, contactez votre opticien. Les verres progressifs pour les enfants sont disponibles à partir de 170 euros. Pour plus d'informations, contactez votre opticien. Les verres progressifs pour les enfants sont disponibles à partir de 170 euros. Pour plus d'informations, contactez votre opticien.

OPTIQUE COLIN MALAKOFF

56, avenue P. Larousse - 01.42.53.75.67

Harry's Cool English for Kids

Programme Cambridge
**Young Learners
of English**
à Malakoff

Stages intensifs d'anglais
Février, avril, juin
Enseignants qualifiés et expérimentés

Renseignements & Inscriptions
www.harryscool.fr Tél. 06 50 26 98 26

Coline Fournier



A Malakoff, le monde bouge

Crédits, assurances, épargne

► **Agence CIC Malakoff**

75 bis, avenue Pierre Larousse
92240 MALAKOFF
Tél. : 0820 88 81 76* Email : 30870@cic.fr Fax : 01 46 73 90 79



Parce que le monde bouge

M.Ferraz sa

Votre partenaire



Eclairage public - Signalisation tricolore
Illustrations lumineuses - Eclairage extérieur
vidéosurveillance

- Parcs et jardins
- Terrains de sports
- Monuments
- Poste M.T/B.T



18, avenue du Général de Gaulle - 92220 BAGNEUX
Tél. : 01 58 07 92 00 - Fax : 01 47 35 18 30
36, rue de l'Est - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT



MALAKOFF

AGENDA

→ 7 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE

EXPOSITION

Kaz'Art présente...

Une exposition des artistes
Malalaso Jannes et Sylvie
Lahargou

> Du 7 au 21 novembre

MJQ, 4 bd Henri-Barbusse

> Du 24 novembre au 6 décembre

Maison de la vie associative,
26 rue Victor-Hugo

→ 14 NOVEMBRE

DÉDICACE

Sofia Hégazy dédicace son roman "Leurs impassibles silences"

(Editions Persée)

> 10 h 30, La cabane à livres
75, avenue Pierre-Larousse

→ DU 15
AU 22 NOVEMBRE

SEMAINE

INTERNATIONALE DE LA SOLIDARITÉ

Expositions,
projections, débats
et fête des enfants

> Programme en page 13



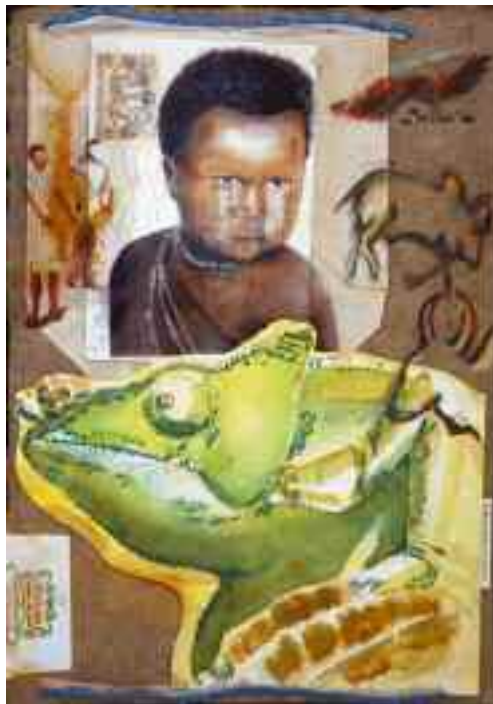
→ DU 18 NOVEMBRE
AU 5 DÉCEMBRE

THÉÂTRE 71

We are l'Europe

Texte de Jean-Charles Massera, et
mise en scène de Benoît Lambert.
Conversation, le 28 novembre à
17 h.

> 20 h 30, Théâtre 71
3, place du 11-Novembre



Un parcours d'artistes
à découvrir en p. 27.

→ 25 NOVEMBRE

CONSEIL DE QUARTIER Réunion du Conseil de quartier Nord

> 20 h, Maison de la vie associa-
tive
26 rue Victor-Hugo

→ 26 NOVEMBRE

PETITE ENFANCE

Présentation des structures muni-
cipales pour les enfants de la
naissance à 4 ans, destinée aux
parents qui n'ont pas encore
effectué leur inscription pour un
mode d'accueil

> 19 h, Maison de la vie associa-
tive
26 rue Victor-Hugo

→ 26 NOVEMBRE

DOCUMENTAIRE

"Quand le drapeau rouge flottait sur la cathédrale"

(Strasbourg 1918) réalisé par
Jean-Noël Delamarre

L'histoire d'une révolution qui va
embraser l'Alsace avant le 22
novembre 1918. Projection suivie
d'un débat.

> 20 h 30 Cinéma Marcel-Pagnol
17 rue Béranger

→ 4 ET 5 DÉCEMBRE

TÉLÉTHON

23^{ème} édition.

> Place du 11-Novembre

> Maison de la vie associative,
26 rue Victor-Hugo

→ 5 ET 6 DÉCEMBRE

MARCHÉ DES CRÉATEURS

De 10 h à 19 h.

> Salle des fêtes Jean-Jaurès
51, bd Gabriel-Péri



→ 8 ET 9 DÉCEMBRE

CONSERVATOIRE Spectacle de Noël

> Théâtre 71

3, place du 11-Novembre

→ Les films de novembre

> Cinéma Marcel-Pagnol,
17, rue Béranger.
Tél. 01 46 54 21 32

Le petit Nicolas

de Laurent Tirard

Là-haut

de Pete Docter

Mères et filles

de J.Lopes Curval

Au voleur

de Sarah Leonor

Mademoiselle Chambon

de Stéphane Brizé

Le syndrome du Titanic

de N. Hulot et J.-A. Lièvre

Mary et Max

d'Adam Elliot

Le ruban blanc

de M. Haneke

Rachel

de S. Bitton

Piano Forest

de M. Kojima

Plus d'infos sur

www.theatre71.com ou
www.ville-malakoff.fr